

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du Langage

Thème :

Etude sociolinguistique des pratiques langagières dans le
secteur économique algérien

Cas de *SONATRACH* et de *CEVITAL*

Réalisé par :

M^{elle}. OUARI Saida

M^{elle}. OUGHLIS Wissam

Le jury :

M. SERIDJ Fouad, président

M. CHERIFI Hamid, encadreur

M. BENNACER Mahmoud, examinateur

2016-2017

Remerciements

Ce mémoire de master 2 a pu être réalisé grâce à la contribution de plusieurs personnes qu'on voudrait exprimer notre gratitude et reconnaissance.

On tient à présenter nos remerciements les plus profonds à Monsieur CHERIFI Hamid, notre encadreur, pour avoir accepté d'encadrer notre travail et pour toutes ses contributions, aides et soutient.

Aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire et de participer à cette soutenance.

Remerciements également à notre famille, nos amies pour leurs soutiens.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail que j'ai accompli avec tant de passions à toutes les personnes qui m'ont soutenu durant ces instants.

A la mémoire de ma grand-mère : yaya Baya

A toute ma famille présente durant toutes les étapes de ma formation tout spécialement ma mère qui a toujours été ma confidente, celle qui me supporte à toute épreuve. A mon cher père qui a toujours cru en moi.

A mes chers frères et sœurs pour leurs soutiens moral et leurs encouragements. (Lamia, Ouzna, Lamis)(Mouhou,Bilal,Yazid,Mansour)

A mes neveux et nièces.

A celui qui a été à mes coté durant la réalisation de ce travail, mon bien aimé Locif 1751

A mes chers ami(e)s qui me sont chère (e)s Wissam,Marie, Rayssa, Nahla, Sissa, Khoukha, Bila, Wesna, Banane, Sylia, Minouz,Fariel², Souad, Manel.

Saida

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents, qui ont la plus grande part de stress et de pression, tout au long de cette année, sans vous je n'aurais jamais cru y'arriver.

A mon très cher époux Nabil, ma vie à tes cotés est remplie de belles surprises. Tes sacrifices, ton soutien moral, ta gentillesse sans égal et ton profond attachement m'ont permis de réussir dans mes études.

A ma sœur Lamia et son mari Riad

A mes deux chers frères Kamel et Hanafi.

A mon adorable neveu Mehdi.

A ma belle famille .

A ma chère amie Saida à qui je souhaite le bonheur et la réussite.

A ma très chère amie Wesna.

A mes chères cousines : Souad, Lydia, Sarah et Nada Ahlem.

A mes tentes et oncles.

A tous ceux et celles que j'aime et qui me sont chers.

Wissam

Sommaire

Introduction

Chapitre I paysage sociolinguistique en Algérie

1 .les langues en présence en Algérie-----	14
1.1. Les langues officielles -----	16
1.2. Les langues locales-----	18
1.3. Les langues étrangères -----	19
2. Concepts de base -----	21
2.1. La politique linguistique -----	22
2.2. Représentations -----	25
2.3. Les sources de variations linguistiques-----	27
3. la méthodologie d'enquête.-----	29

Chapitre II : Analyse sociolinguistique des pratiques langagières et des représentations dans les entreprises

1. Cadrage méthodologique -----	31
1.1. Présentation de l'enquête -----	31
1.2. Choix et motivations -----	32
2. Analyse des données de l'enquête -----	33
2.1. Les pratiques langagières des employés-----	33
2.2. Les représentations sociolinguistiques des employés -----	45
Conclusion -----	60

Introduction générale

Les langues se distinguent de leurs passés historiques, de leurs structures, de leurs champs d'action et de leurs fonctions sociolinguistiques. A l'instar de certains pays du monde, l'Algérie est un pays riche en langues ; d'ailleurs, tous les linguistes et chercheurs s'accordent pour dire que l'Algérie est un pays plurilingue. En effet, plusieurs variétés linguistiques y coexistent. A ce propos, M.L MAOUGAL. Souligne que « le plurilinguisme en Algérie est une des données les plus profondes de la réalité sociale »¹ (MAOUGAL.M.L 1997, N1, P68). Il ajoute dans le même sens SEBAA R. que « la langue française participe d'un imaginaire linguistique social en acte, qui mêle invariablement usages et systèmes linguistiques dans un foisonnement créatif qui ignore les frontières et les rigidités idiomatiques conventionnelles »² (SEBAA R, No. 13/) Cela explique que le français détient une position fondamentale dans l'espace sociolinguistique algérien.

Dans la présente étude, nous allons nous intéresser aux statuts des langues en usages en Algérie, clairement définies par les textes officiels, et nous interroger surtout sur la place de ces langues dans les faits. En effet, nous tenterons de décrire et d'analyser dans un secteur bien défini la pratique des langues nationales d'une part et d'autre part la place accordée aux langues étrangères où nous nous focaliserons particulièrement sur l'usage de la langue française.

L'Algérie est un pays francophone même s'il n'est pas membre de l'OIF¹. Pour comprendre la problématique de la situation linguistique en Algérie, il faudrait réaliser d'abord que la langue française y est considérée comme une langue seconde (sans qu'elle ne soit officielle) mais elle y occupe néanmoins une place importante. Cette place pourrait être justifiée aussi bien par des paramètres historiques que par des facteurs liés à son statut, sa classification et sa hiérarchisation.

En plus du domaine médiatique, médical et universitaire dont l'usage est remarquablement très élevé, le français a bien investi d'autres secteurs et prend du terrain de plus en plus. Il faudrait dire que la langue française est pratiquement omniprésente dans tous les domaines de la vie quotidienne des Algériens. De ce fait, nous voudrions à travers la présente étude nous interroger sur la situation des langues en général et du français en particulier dans l'un des secteurs les plus importants au pays : le secteur économique.

¹ Organisation Internationale de la Francophonie.

Bien que l'arabe classique, de par les textes officiels, soit exclusivement imposé dans des institutions relativement sensibles à l'image des secteurs éducatif, juridique, militaire ou encore administratif ², il nous semble à première vue qu'ailleurs se passer de la langue française serait une chose quasiment improbable. C'est ce qui nous d'abord a motivés à confirmer ce constat dans le secteur économique.

Par ailleurs, il nous semble aussi que nous sommes devant une situation particulièrement paradoxale dans la mesure où la réalité sociolinguistique algérienne ne semble pas toujours cadrer avec la politique d'aménagement des langues. En effet, la place de la langue française à titre d'exemple, dont les représentations et la fréquence d'usage ne sont pas nécessairement les mêmes dans tous les secteurs, dépasse largement le statut de langue étrangère qu'on lui a attribué. Il convient de faire remarquer que malgré ces efforts « le français reste la principale langue du travail » ³ (TALEB IBRAHIM.KH cread p87)

Ce paradoxal état de fait a grandement aussi motivé le choix de ce sujet et nous nous fixons l'objectif d'analyser les pratiques linguistiques au milieu socioprofessionnel économique algérien. Pour ce faire, nous avons choisi comme échantillon deux sociétés d'une grande renommée nationale et internationale, l'une est publique, l'autre privée. Il s'agit respectivement de SONATRACH et de CEVITAL.

De surcroit, la volonté personnelle de traiter la question des langues à l'Entreprise algérienne est une autre raison essentielle qui a motivé encore notre esprit à en faire un thème de recherche. Nous tâcherons ainsi de saisir de visu la situation linguistique de manière générale au sein du milieu socioprofessionnel économique et, par la même occasion, de voir particulièrement la place réservée à la langue française notamment dans les pratiques administratives.

² Nous entendons par « secteur administratif » les institutions administratives publiques telles que celles des différentes collectivités locales (mairies, daïras, wilaya, etc.),

² Les documents, les correspondances, etc.

Si les statuts des langues en Algérie sont clairement définis dans la constitution, qu'en est-il toutefois de la réalité sociolinguistique au milieu socioprofessionnel, notamment dans le secteur économique ? C'est à l'origine de ce questionnement, dont des observables sur le terrain peuvent montrer de prime abord la place de chaque langue au sein de l'entreprise, que nous voudrions nous intéresser justement aux langues en usage dans les entreprises algériennes, CEVITAL et SONATRACH, dans lesquelles, à l'instar des autres institutions économiques d'ailleurs, la problématique du choix des langues au sein de leurs services n'est toujours pas clairement résolue. De ce fait, nous voudrions au moyen de cette recherche nous y intéresser de près.

De plus, il nous paraît particulièrement important d'étudier d'un aspect sociolinguistique l'apport et le rôle de la langue française dans ces deux entreprises. Nous tenterons entre autres d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements que nous avons sciemment rangés en deux classes, l'une est relative aux langues en usage, l'autre aux représentations des administrateurs:

- Quelles seraient les langues en usage dans les services administratifs des deux entreprises SONATRACH et CEVITAL de Bejaia ? Comment les langues arabe et française y seraient gérées et qu'en serait-il des langues maternelles ?
- Quelles attitudes les employés auraient-ils envers les langues en usage ? Privilégieraient-ils une langue au détriment d'une autre ? Et quelle serait la place qu'ils accorderaient à la langue française ?

A partir de ces différentes questions, nous avons élaboré les hypothèses suivantes :

- Les employés recourraient dans les situations formelles aux langues arabe (classique), française voire anglaise et aux langues maternelles dans les situations informelles. Ces langues seraient utilisées tour à tour par les employés et tout dépend de la situation de communication et surtout du statut professionnel de chacun.
- Les deux entreprises, pour répondre aux besoins économiques extérieurs qui exigeraient plutôt une ouverture vers l'international, accorderaient une place importante aux langues étrangères notamment le français et l'anglais. les pratiques formelles³ chez SONATRACH, étant entreprise étatique, pourraient différer avec celles de CEVITAL, étant entreprise privée. Dans la première, le français serait

beaucoup plus fréquent, dans la seconde, ce serait plutôt l'arabe classique. Cette différence serait liée à la politique linguistique algérienne.

- Les employés de SONATRACH et de CEVITAL accorderaient une place privilégiée au français. Cette préférence pourrait être liée aux représentations mélioratrices dont bénéficie cette langue. Les représentations face à l'arabe classique seraient aussi mélioratrices chez SONATRACH mais stigmatisées chez CEVITAL puisque l'usage serait réduit au « si besoin est ». Quant aux langues maternelles, le kabyle et l'arabe dialectal, elles bénéficieraient d'attitudes positives chez les employés des deux entreprises.

Comme précédemment signalé, notre terrain de recherche est le milieu socioprofessionnel. Nous avons choisi deux entreprises de la wilaya de Bejaia : CEVITAL du secteur privé et SONATRACH du secteur étatique. Notre public d'enquête auquel nous comptons distribuer notre questionnaire est constitué d'employés dans les services administratifs des deux sociétés.

Le choix de ces deux entreprises est justifié par le fait qu'elles sont toutes les deux confrontées au phénomène de contact de langues. Au moyen d'un questionnaire, nous voudrions y vérifier les langues en usage que se soit à l'oral ou à l'écrit et relever par la même occasion les représentations des uns et des autres face à ces langues. De plus, les différents documents que nous aurons recueillis dans ces entreprises seront soumis à une analyse sociolinguistique.

Il existe de nombreuses méthodes à suivre dans un travail de recherche. Nous inscrivons notre démarche dans la méthode hypothético-déductive. Notre thème de recherche, intitulé « étude sociolinguistique des pratiques langagières dans le secteur économique algérien. Cas de CEVITAL et de SONATRACH », s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. D'un point de vue méthodologique, notre étude se focalise essentiellement sur deux volets importants : les langues en usage et les représentations sociolinguistiques des employés. D'abord, une description du questionnaire où nous envisageons de dresser des données quantitatives suivies d'une analyse qualitative. Ensuite, nous aurons à étudier les différents documents en usage et que nous aurons rassemblés.

Nous comptons organiser notre mémoire comme suit :

- La présente introduction générale dans laquelle nous avons mis en contexte notre étude (présentation de l'étude, objectifs, problématique et hypothèses).
- Un premier chapitre, intitulé « Cadrage théorique » et dans lequel nous présenterons la situation des langues en Algérie en général et celle du français en particulier. A la suite de quoi nous aurons à définir quelques concepts en rapport avec notre étude, à l'image de la notion de « représentation ».
- Un second chapitre qui sera consacré à l'analyse sociolinguistique du questionnaire et du corpus.
- Une conclusion générale dans laquelle nous présenterons la synthèse de notre étude.

Chapitre I

- **Paysage sociolinguistique en Algérie**
 - **Concepts de bases**

Ce chapitre traite deux axes d'abord, se focaliser sur les langues en présence en Algérie ensuite mettre en valeur quelques concepts de base. Notre objectif est de rendre compte de la situation et l'utilisation des langues qui sont présentes dans une société plurilingue, en effet nous avons remarqué qu'il est indispensable de passer du statut de ces langues en présence dans notre pays. Nous essayerons d'expliquer la place des langues en Algérie et d'éclairer sa situation plurilingue par laquelle est caractérisée l'Algérie. D'après GUILLAUME « la langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française ». (G.GRANDGUILLAUME, 2004 p.75).

En effet, l'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la colonisation, le principal objectif de l'armée coloniale n'était pas seulement la destruction de l'identité arabo-musulmane mais il était étendu jusqu'à la langue et la culture. En outre, l'Algérie a été constituée par la France qui lui a en même temps nié toute identité propre «l'Algérie française».

En 1962, le paysage linguistique est largement dominé par le français c'était la langue utilisée dans l'administration. Elle était omniprésente dans l'environnement algérien. Après l'indépendance les choses ont pris une autre tournure d'après T. ZABOOT, « la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certain des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée ». (T. ZUBOOT ; 1989, p 91). Dans ce sens l'utilisation du français est légèrement réduite prenant l'exemple de l'enseignement, le palais de justice...etc.

Depuis l'indépendance la politique de l'arabisation a présenté deux axes l'un est implicite et l'autre est explicite. L'explicite consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie, et l'implicite visait à faire de l'arabe classique la place des langues parlées. Cette politique est mise en pratique dès le lendemain de l'indépendance.

Néanmoins, la langue française occupe une place importante dans la société algérienne, le français garde toujours son prestige. Un nombre important de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et aussi dans leur vie quotidienne. Comme l'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Les Algériens disant que le

français est l'outil important de travail, pour certains il est la langue qu'on peut s'approprier puisqu'elle est « un butin de guerre » selon l'expression de KATEB.Y .Pour d'autres encore, elle est la langue d'ouverture à la modernité.

Il est important de signaler que l'Algérie est un pays arabo musulman du point de vue de la constitution qui stipule que l'arabe est la langue nationale et officielle et de l'autre côté que le tamazight est la langue nationale .Dans ce sens , ces deux langues sont destinées à l'usage langagier. Quant aux langues populaires elles sont présentes en pratiques langagier dans ce sens BENRABAH souligne : « la pratique, dictée par des besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et le français. »(BENRABAH .M op.cit. 1999 p117)

1-Les langues en présence en Algérie

Dés la petite enfance les Algériens se trouvent confrontés à plusieurs langues, la langue maternelle qui peut être l'arabe dialectal dit « Darja » avec ces différents parlés ou cela peut aussi être le tamazight avec ses variétés (kabyle, chaoui, m'zab, targui ...etc) ou encore les langues étrangères principalement le français. Dans la réalité sociale algérienne, la plus visible, lisible et aussi pratiquée des langues étrangères c'est la langue française. Malgré cela, cette langue suscite les jugements les plus contradictoires tantôt valorisés, tantôt ignorés ou même rejetés. Les langues étrangères ont véhiculé la culture et la civilisation des puissances coloniales qui se sont mélangés à travers les siècles. La communauté linguistique algérienne existante au sein de la population ne parle pas en langue officielle et administrative. Cependant parler de la communauté linguistique c'est parler d'un dialecte à usage tribulaire.

Nous allons dans la première section présentée les différentes langues en présence ainsi quelques statuts respectifs.

1-1-1 Les langues officielles**1-1-1-1 l'arabe classique**

En Algérie, la langue arabe classique jouit d'un prestige du fait que cette langue est la langue de l'islam et la langue du coran d'après T. IBRAHIMI « c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fideles ». (T. IBRAHIMI, 1995, P.05). C'est une langue qui est présente dans tous les pays arabes et c'est une langue enseignée dans le monde entier, et aussi c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulman.

Comme l'Algérie est un pays arabo-musulman qui a pour langue officielle l'arabe cette dernière est essentiellement utilisée dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat en rajoutant sa fonction religieuse. L'arabe classique est aussi appelé arabe coranique, moderne, standard, grammatical ou arabe éloquent. Quoiqu'il est considéré comme langue officielle pourvue d'un prestige important, l'arabe classique n'est langue maternelle de personne il n'est pratiqué par aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne. A ce propos G. GRANGUILLAUME affirme que : « (...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue « nationale » il n'y a pas de « communauté nationale » (G. GRANDGUILLAUME, 1983.p.11). En effet cette

langue n'est utilisée par les Algériens que dans des situations formelles et elle n'a aucune existence dans les situations informelle (en famille, en rue...etc.).

L'Etat Algérien a adopté l'arabe standard comme la langue officielle dans le but d'unifier le peuple algérien autour de cette langue qui est comme nous l'avons dit le véhicule de la religion musulmane comme l'a signalé T. ZABOOT « cette langue étant aperçu et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale » (T. ZABOOT, 1989, P 80).

1-1-1-2. Le tamazight

Le terme « berbère » fut utilisé par les Romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord car ils ne comprenaient pas la langue. En outre le terme « barbaros » qualifie toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler ou même par autres expressions de « sauvage », « brute » ...etc. Ce terme a connu un changement au niveau de la phonétique pour arriver à « berbère ». Comme cette appellation étant péjorative pour les Berbères ils préfèrent utiliser le terme « Imazighen » tirée de leur propre langue qui veut dire les hommes libres.

Il est difficile d'avancer des chiffres exactes du nombre des berbérophones vu l'absence des recensements linguistiques systématique. Sur ce fait S.CHAKER nous renseigne que : « sur l'ensemble de la population algérienne .Les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% des berbérophone, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17% des berbérophones que donne le recensement algérien de 1996, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause, on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne ». (1991, p 08)

Après l'indépendance, les langues berbères tout comme l'arabe dialectal ont subit l'impact de l'arabisation qui tend à généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Le berbère est présent dans les pratiques journalistiques des locuteurs berbérophones il ne bénéficie pas d'un statut privilégié ; dans ce sens T.ZABOOT confirme « le berbère n'a jamais bénéficiée ni de mesure administrative ou politique, ni de conditions matérielle pouvant favoriser son développement » (T.ZABOOT, 1989, p.50).

Ce fait a poussé les berbérophones a revendiqué l'officialisation et la reconnaissance de leurs langues au niveau national, alors ils révoltaient en 2001 par des manifestations qui ont touché toute la région kabyle et même se sont propagés vers la capitale, ils demandent que le berbère soit reconnu comme langue officielle et nationale au sein de notre pays ce qui impliquerait d'avoir à chaque citoyen algérien à utiliser cette langue dans tous les domaines de la vie.

Toutes ces revendications faites par les berbérophones ont abouti à l'intégration de la langue berbère dans plusieurs écoles du pays et la reconnaissance du berbère comme langue nationale en 2002. Parmi les événements qui ont mis cette langue en valeur :

- 1- L'introduction de cette langue par les masses médias (radio, télévision, film en tamazight).
- 2- L'enseignement de cette langue dans les écoles (primaire, secondaire, lycées).

1-1-2. Les langues locales

1-1-2-1 L'arabe populaire

« L'arabe populaire est la langue maternelle de 72% de la population algérienne » (J.LECLERC. Québec le 24 février 2007. »). L'arabe populaire est la langue maternelle de 72% des algériens c'est la langue dite « Derja », c'est cette langue parlée à la maison, dans la rue cette langue s'est étendue sur tout le territoire algérien, mais appartient exclusivement à l'oralité ce qui n'a pas empêché certains auteurs de l'utiliser récemment dans leurs productions littéraires. C'est la langue utilisée par chacun des 24 millions d'arabophone pendant toute leur vie et qui véhicule toute une culture populaire, traditionnelle et contemporaine. Cette langue est essentiellement orale elle est ni codifiée, ni standardisée, dans ce contexte R.CHIBANE affirme que « malgré l'importance numérique de ses locuteurs et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation ». (R.CHIBANE, p 20, 2009.).

M. Mammeri quant à lui a écrit : « l'arabe classique est le seul reconnu, le seul officiel mais n'est la langue d'aucun algérien. Les langues populaires et l'amazigh sont les langues de tous les algériens, mais n'ont pas de statut reconnu officiellement. Elles existent réellement sans

exister légalement au sens d'exister constitutionnellement » (M.MAMERI, IZURAN Racines, mensuel socio- culturel, février 1984, p1).

1-1-2-2. Les variantes de tamazight

Le tamazight se présente sous plusieurs formes de dialectes qui sont :

- **Le kabyle** : parlé dans le nord de l'Algérie, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia et brouira.
- **Le Chaoui** : pratiqué par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie .Il est parlé dans les wilayas suivantes ; Tipaza, Ain Defla et le littorale de la wilaya de Chléf à l'ouest d'Alger
- **Le m'Zab** : est parlé principalement par les mozabites qui habitent le Nord du Sahara Algérien entre 150000 et 200000 locuteurs.
- **Le targui** : pratiqué par les touarègues qui vivent dans le Sahara, lieu ou communauté qu'on appelle aussi « les hommes libres ».

1-1-3 : Les langues étrangères

1-1-3-1 Le français

L'usage de la langue française fut ressentie en Algérie après la conquête de 1830 c'est-à-dire que la présence de la langue française commence avec la colonisation, l'usage linguistique en 1962 est dominé par le français, c'est la langue qui est presque omniprésente dans l'environnement et utilisée dans les administrations. Au bout du compte, le français reste un héritage coloniale puissant elle s'est implantée aujourd'hui qu'elle l'était pendant l'époque coloniale .En effet, beaucoup d'institutions administratives principalement des secteurs économique et bancaire continue à fonctionner en langue française .En effet le français est un outil de travail important pour les algériens que ce soit sur les lieux de travail , à l'école ou même encore dans la rue. La langue française occupe donc une place à la fois symbolique et linguistique

Presque 75% des journaux algériens sont d'expression française mais aussi cette langue tient une place importante dans les médias comme en témoigne la radio (Alger, chaîne trois) et aussi la télévision (canal Algérie) qui sont diffusées en français, elle tient aussi une place capitale dans la presse écrite comme l'on dit en haut tel que El Watan, Le Soir D'Algérie, Liberté... A ce sujet T.BEN JELLOUN dit que : « même si le français était au début la

langue du colonisateur. A l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leurs enracinement et leurs aspirations » (1990 p.89-90). La langue française est donc omniprésente dans la réalité algérienne, elle est considérée comme la langue de transmission du savoir, une langue de communication et surtout un médiateur culturelle. Elle occupe une place très importante dans tous les domaines et aussi une place importante dans la vie des algériens.

1-1-3-2 : L'Anglais

La langue anglaise dite langue de Shakespeare, elle occupe une place très faible, elle ni utiliser ni en situation formelle ni informelle. Cette langue demeure quoi qu'on dise très limité à certains rechanges commerciaux internationaux en rapport avec les pays anglophone.

Il est vrai que l'anglais est de plus en plus présent à certains niveaux d'activités mais il n'est pas utiliser de manière spontanée par la majorité de la population et loin d'en être bien maîtrisée. La langue anglaise est devenu un critère d'embauche comme l'a affirmé le directeur générale de L'AIC « la langue anglaise universelle est plus que jamais la langue des affaires .Elle est même devenue un critère de sélection déterminant dans toute nouvelle embauche ». Si l'ont doit parler en termes de langue dominante ou de comparaison le français le dépasse de loin par sa place et sa processus dans la vie quotidienne de notre pays, mais la langue anglaise est présente dans le champ linguistique algérien officiellement l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français, il est enseigné à partir du collège.

En fin, le chef d'état BOUMEDIENE affirme que « ... la langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais... » (Cite par kaoula mouni. Op .cit).

1-1-3-3 autres (langues étrangères)

Les langues étrangères, comme l'italien, le turque, espagnol, russe et l'anglais sont présentes seulement dans les écoles (lycées) et dans les universités.

Le langue espagnol est surtout présente dans l'ouest du pays et cela s'explique par la proximité géographique avec l'Espagne ainsi que le facteur social et économique avec ce pays.

2. Concepts de base

2-1 La politique linguistique

Après avoir fait une présentation du paysage sociolinguistique en Algérie, nous allons nous consacrer à donner un aperçu générale dans laquelle s'inscrit notre domaine de recherche, cependant nous allons voir dans ce chapitre l'apport sociolinguistique dans une recherche. Mais aussi ce travail nous permettra de définir les variables sociolinguistiques pour nous permettre de nous avancer sur le plan méthodologique et aussi scientifique.

La politique linguistique ou aménagement linguistique désigne les choix, les objectifs qu'à une langue. L'expression politique linguistique en français pour les chercheurs anglo-saxons « langage planning ».

Selon J.L.CALVET, une politique linguistique « est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie ». (1993 111-112). Dans ce sens n'importe quel groupe peut faire une élaboration d'une politique linguistique.

En Algérie, la politique linguistique mise en place par l'état c'est la politique de l'arabisation qui tend à généraliser l'utilisation de la langue arabe dans toutes les institutions étatique, pour une unification et d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman. Cette politique valorise la politique de l'islam qui est absente dans les pratiques langagières des locuteurs Algériens, qui dévalorisent la langue pratiqué dans la vie de tous les jours chez les algériens à savoir l'arabe dialectal, le berbère et le français.

2-1-1 : Bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme

1-Le bilinguisme est un phénomène mondial qui pose de plus en plus de problèmes pour les peuples et les langues en contactent. La notion de bilinguisme reste très générale et désigne sous distinctions les usages variables de deux langues par un individu. Nous parlons du bilinguisme du moment où il y'aura possibilité de pouvoir s'exprimer et de penser sans difficulté en deux langues d'une manière générale « le bilinguisme est la situation linguistique dans la quelle les sujets parlants sont conduit à utiliser alternativement selon le milieu x ou les situations, deux langues différentes c'est-à-dire le cas le plus courant du plurilinguisme »(J. DUBOIS , 1999 p .66) .Il existe plusieurs définitions de la notion , pour certains il y'a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause ,

alors que pour d'autres le bilinguisme commence dès qu'il y'a emploi concurrent de deux langues, quelle que soit l'aisance avec laquelle le sujet manie chacune d'elles.

Un individu bilingue a l'aptitude facultative ou indispensable de communiquer avec les interlocuteurs de deux mondes (communauté /région) allophones au moyen de deux idiomes présentant une différence dans le taux de linguistiques (Van Overbeke, Maurice 1972. p, 129).

Le bilinguisme peut donc concerner :

- Un individu qui pour raisons personnelles, et conduit à utiliser plus d'une langue dans ces relations sociales.
- D'un groupe d'individu (communauté, peuple) qui pour raisons sociales, politique sont menés à communiquer avec l'intérieur et à utiliser une langue différentes de celle parlée à l'intérieur du groupe.

Pour conclure, le bilinguisme est un phénomène universel qui comprend deux types de variabilité à savoir individuel et sociale, qui consiste à savoir le fait de s'exprimer dans deux langues, l'individu bilingue est également imprégné dans deux cultures.

2-Plurilinguisme et multilinguisme

Selon C. TRUCHOT, le plurilinguisme désigne la coexistence des langues et la pluralité linguistique des communautés dans un espace géographique, alors que le multilinguisme est une caractéristique de l'individu qui dispose la compétence de manière de multiples langues .Dans cette explication s'avère que le concept du plurilinguisme est réservé au caractère social, tandis que le multilinguisme est une entité liée directement à l'individu et une politique linguistique que le concept trouve son champs d'intervention privilégié(Truchot, 1994).

Pour R. CHAUDENSON, le plurilinguisme à pour définition « la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même état » (CHAUDENSON. R, p. 305). Alors que le multilinguisme est ainsi « la présence dans le continent ou dans une de ses régions de plusieurs langues dont les aires d'usage dépassent les frontières nationale » (CHAUDENSON.R 313).

Dans ces deux définitions CHAUDENSON à pour but de rendre compte de la situation sociolinguistique subsaharienne, selon lui le plurilinguisme correspond aux situations nationales alors que le multilinguisme est caractéristique de situations supranational.

2-1-2 Le contact de langue

Le contact de langues est un phénomène répandu dans le monde ; conceptualisé pour la première fois par Weinreich en 1953, ce concept peut se définir comme étant un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu ou un groupe d'individu à des degrés différents.

Les sociolinguistes ont tenté de décrire et de comprendre les pratiques langagières des individus plurilingues et bilingues qui se caractérisent par l'emploi de plusieurs langues, ils se sont intéressés non seulement aux représentations des langues parlées en présence, mais aussi à des phénomènes qui résultent du contact de ces dernières. Dans ce cas nous pourrions remarquer que le contact de la langue française avec d'autres langues en Algérie et le processus d'interaction des autres cultures donnera naissance à la réactivité linguistique comme (l'emprunt, néologisme, calque, hybridation, alternance codique ...).

Le contact de langues selon DUBOIS est : « le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le concept de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. (DUBOIS et al.1994 .68).

2-1-2-1 .L'alternance codique

Plusieurs chercheurs ont essayé de décrire et de comprendre les pratiques langagières qui se caractérisent par l'utilisation de plusieurs langues, ces recherches se sont centrées et intéressées sur l'ensemble des phénomènes du contact entre ces langues où résultent plusieurs phénomènes dont on cite l'alternance codique

Dans les années 80, J GUMPEZ fit de nombreuses recherches sur le phénomène d'alternance codique au code switching qui lui a contribué à la définir comme « la juxtaposition

significative de ce que, consciemment ou non, les locuteurs doivent traiter comme des chaînes formées selon les règles internes de deux systèmes grammaticaux distinctes » (GUMPERZ, J, p.52).

De ce principe, l'alternance codique est l'emploi de deux codes linguistiques dans un même énoncé en prenant en couple le maintien des règles internes de deux systèmes grammaticaux des langues utilisées. Pour GARDNER, l'alternance codique peut avoir lieu entre les variétés d'une langue comme le cas de l'arabe et le berbère en Algérie. Ou entre la langue véhiculaire et la langue vernaculaire dans une même interaction « le changement d'alternance de langues ou de variétés linguistiques dans un discours ou une conversation » (GARDNER – CHLORO, p. site par ASSALAH-RAHAL S, op cité p.90).

HAMERS et BLANC envisagent le code switching comme « une des stratégies les plus souriantes des bilingues entre eux(...) dans l'alternance de code, deux codes ou plusieurs sont présents dans les segments de discours dans une ou plusieurs langues » (HAMERS, J.BLANC, M, cité par ASSALEH-RAHAL, op, p.107). En outre, l'alternance codique peut devenir un outil linguistique pour les locuteurs bilingues qui se trouvent devant une situation de maîtrise de deux codes. On retient que l'alternance codique est un passage dynamique d'une variété ou d'une langue à une autre, et l'une des manifestations du parler bilingue à la cour des interactions verbales, les langues sont disposées l'une à côté de l'autre avec le maintien des règles morphologiques.

On distingue trois formes d'alternance codique :

- 1- L'alternance codique inter-phrastique : cette forme renvoie à l'usage alternatif de segments longs de phrase ou discours où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de période, le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges.
- 2- l'alternance codique intra-phrastique : l'alternance se fait lorsque la structure syntaxique de deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, en effet l'intra-phrastique requiert une grande maîtrise des règles qui régissent les deux langues en présence.
- 3- l'alternance codique extra-phrastique : apparaît dans le cas d'une insertion d'un segment court ou d'une expression figée ou des locuteurs idiomatiques dans un segment monologue. Il est à noter que cette forme d'alternance est la moins fréquente dans les conversations.

En effet, la pratique du code switching ne sera plus un phénomène négatif dont l'apprentissage est imparfait et inefficace de deux langues, mais tout comme un phénomène qui sert à composer un déficit de compétence dans l'une des langues alterner.

L'alternance codique permet également aux locuteurs de s'adapter à ses partenaires en utilisent la langue partagée avec eux mais après le déclenchement de l'échange avec les interlocuteurs.

2-1-2-2 l'emprunt

Le contact de langues ; que ce soit entre l'arabe et le français, d'une part ou entre le français et le berbère d'autre part à donner naissance à une sorte de variété locale du français.

Le français ainsi qu'il l'a toujours fait emprunter de nouveaux mots à des langues étrangères, le phénomène de l'emprunt auquel ont recours naturellement les individus bilingues pour rendre compte d'une réalité socioculturelle bien spécifique, car l'emprunt « est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue » (HAMERZ.F.J, emprunt, MOREAU, sociolinguistique, concept de base, Belgique).

L'emprunt est une forme d'expression et sous catégories de l'interférence au niveau lexical qui est définie selon HAMERS et BLANC comme « un élément d'une langue intégré du système linguistique d'une autre langue » (2004 p.28).

Pour SALMINEN confirme quant à lui « l'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue. il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot prouvent d'une autre langue » (1977, p.173).

L'emprunt fait partie des moyens dont disposent les locuteurs pour répondre au besoin de la communication, et enrichir le lexique et décrire certaines réalités telle quelle.

2-2 Les représentations

Une étude récente sur les représentations a été menée, un nouveau domaine de recherche porte sur cette notion. A.AREZKI souligne le rôle essentiel des représentations « nous vivons que dans et par les représentations des objets qui nous entourent. Les événements sociaux, les idées, les théories n'existent qu'en fonction des représentations que nous nous en faisons ». (2007, p.145). Dans ce sens la notion de représentation recouvre des variétés

importantes, il n'est pas clair de dire que la langue en tant qu'entité culturelle construit aussi sa propre culture d'où elle est le référent des locuteurs de cette langue.

Le concept de « représentation » que nous employons se déplace d'une science à une autre, en effet la langue est un fait social qui véhicule des faits sociaux elle est même l'objet de jugements et de représentations. En sociolinguistique le concept de représentation désigne le discours du locuteur sur sa langue ou sur les langues. Pour BOYER « la sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la / les langue(s) et des représentation(s) de cette / ces langue(s) et de ses/ leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit (s) et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales ». (BOYER.H 1990. P 104) .Dans ce sens la sociolinguistique a présenté ces différents arguments par rapport à l'utilisation de cette notion ; nous citons la relation qui existe entre représentation des langues aux pratiques des mêmes langues, c'est-à-dire le recours à l'usage d'une langue est le résultat de la vision des locuteurs envers la langue en usage.

2-2-1 Les stéréotypes

Ce concept de stéréotype signifie une idée ou image populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne ou d'un groupe, en se basant sur une signification abusive de traiter des caractères réels ou supposés, ils reflètent l'idée que nous nous faisons de ceux qui sont différents de nous.

Le stéréotype apparaît comme un élément de la structure des représentations, en effet les stéréotypes sont « représentations généralisantes forgées à priori, sans fondement empirique ou rationnel, amenant à juger les individus en fonction de leur appartenance catégorielle ,et résistantes à l'apport d'informations, ils vont servir de fondement aux processus de stigmatisation sociale, en d'autres termes de jugements de valeur (1997, P .57).En effet les stéréotypes identifient des images raccourcies qui fonctionnent dans la mémoire de certains groupes.

Les stéréotypes sont des représentations sociales standardisés, en outre pour FICHER ce terme désigne « une manière de penser par clichés, c'est -à-dire l'ensemble des catégories descriptives simplifiées basées sur des croyances et par lesquelles nous qualifions d'autres personnes ou d'autres groupes sociaux. » (1996 p 113.).En d'autres termes, le stéréotype est

un schéma associé à des critères tout comme l'appartenance physique, le sexe, identité religieuse, politique, ethnique qui peuvent définir nos jugements sur les groupes sociaux.

Les stéréotypes et les préjugés sont complémentaires, de tout ce qui précède on peut relever que les stéréotypes et les préjugés sont deux composantes d'un même processus, la catégorisation qui consiste globalement à schématiser la réalité sociale c'est-à-dire qu'elles sont deux catégories complémentaires.

2-2-2 sécurité / insécurité linguistique

Les locuteurs choisissent de pratiquer les usages linguistiques et manifestent du désir de s'identifier à une classe sociale qui est valorisée à leurs yeux, par une forme prestigieuse. Cela est déterminé par l'ensemble des formes linguistiques employées par un grand nombre de locuteurs appartenant à une communauté linguistique. Autrement dit il est déterminé par la norme, cette dernière est considérée comme un critère valorisé de la pratique d'une langue. Les locuteurs modifient leurs pratiques linguistiques pour être proche du modèle prestigieux dès qu'ils se sentent en insécurité linguistique.

On parle de sécurité linguistique lorsque pour des raisons sociales variées Les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux mais qu'ils ne pratiquent pas (CALVET 2009, P 47).

Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité linguistique se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leurs façons de parler pour dissimuler leurs identités sociales, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime. (P. BOURDIEU . 1983 p.104). Le fait de dire que cette forme est prestigieuse conduit les locuteurs à commettre des erreurs ce comportement est dit hypercorrection.

2-3 Les sources de variations linguistiques

Dans notre domaine de recherche, étant donné que le public que nous avons choisi se caractérise par des variables sociales différentes, ces éléments extralinguistiques contribuent à déterminer le(s)langue(s) en usages dans le secteur économique. La variation semble bien être

le trait distinctif majeur des langues, la diversité et en effet inscrite dans leur usage social. Toutes les langues du monde sont soumises à des variations c'est-à-dire qu'elles ne possèdent pas un ensemble unique de règles, ces dernières varient selon de différents critères. Les sociolinguistes s'accordent à dire que les variables extralinguistiques contribuent à rendre clair la source des pratiques linguistiques au sein d'une communauté ou d'un groupe social donné. En effet il existe plusieurs variables linguistiques.

2-3-1 .l'âge

La variable âge contribue à enrichir le champ de la sociolinguistique. Elle joue un rôle important dans la différenciation sociolinguistique, dans ce sens P. THIBAUT définit la variable âge comme : « la différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques. »(THIBAUT, 1997.P 20). En effet une simple remarque du rôle essentiel du facteur « âge » nous permettra de saisir sa place en matière de distinction linguistique entre deux catégories d'âge. Cependant, on pourra dire qu'au sein d'une communauté linguistique, à un moment donné de son histoire.

2-3-2 le sexe

Plusieurs auteurs font une distinction entre homme / femme face à la langue. A ce titre plusieurs travaux ont démontré qu'il existe une différenciation précise entre les pratiques langagières des femmes et celles des hommes .C.BAYLON relève que « la jeune génération n'ont pas pu apprendre leur langue « maternelle » étant donné que les mères qui transmettent aux jeunes enfants tout le système sémiotique d'une communauté, ont été les premières à l'abandonner ». (BAYLON .C . Op. Cité 1997 p.177).En effet dans ce sens sur la forme linguistique s'ajoute le point du prestige.

2-3-3 la zone géographique

La zone géographique ou l'origine ethnique ou régionale est toute fonction mathématique déterministe destinée à modéliser un phénomène présentant une structure plus ou moins prononcée. Cette variable considérée abstraitement comme fonction d'un ensemble dans un autre, c'est-à-dire dans la plupart des cas, une variable régionale c'est tout simplement une fonction dans un espace donné.

L'origine géographique des locuteurs détermine souvent ses choix linguistique et l'utilisation d'une variante phonologique ou dépend d'une autre, il y'a par exemple en français un seul phonème /R/ qui est réalisé de deux manière différentes selon les régions. On a le /r/ vibrante qui est réalisé dans le sud de la France. Le premier objectif de la zone géographique est de rendre compte d'une structure spatiale (dans un espace) qui veut dire un espace de départ.

3) la méthode d'enquête en sociolinguistique

Dans le but de procéder à l'analyse sociolinguistique dans les deux entreprises qui sont privée et étatique, nous avons choisi les entreprises *cevital* et *sonatrach*, en effet, parmi les caractéristiques de la sociolinguistique on a l'enquête de terrain ainsi que d'autres caractéristiques.

Dans le but de prendre au sérieux notre travail de recherche, nous avons pris la décision de réaliser nous même l'enquête en se déplacent sur le terrain qui est les deux entreprises .notre investigation effectuée au sein du secteur économique a pour objet principal « étude comparative des pratiques langagières dans le secteur économique », mais aussi elle nous permettra de voir empiriquement les langues employées dans se secteur en différentes situations. Dans cette perspective, nous avons ciblé l'ensemble du personnel administratif travaillant au sein de ses de ses deux entreprises. Nous avons mis un questionnaire à la disposition des administrateurs et dans une version forme papier, cependant nous avons fait un questionnaire de 15 questions clefs.

Partie pratique

- **Analyse des données de l'enquête**
- **Les représentations sociolinguistiques des employés**

1.1 Présentation de l'enquête

En vue d'observer notre terrain de recherche, une pré-enquête a été menée par nous même et à l'aide des agents administrés dans chacune de nos entreprises et le choix pour ces entreprises est fondé sur la nature des activités de chacune d'elle :

- **Cevital** : un grand holding caractérisé par un marché d'importation et d'exportation.

-**Sonatrach** : (**Société Nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures s.p.a**) entreprise algérienne un acteur majeur de l'industrie pétrolière.

Nous avons opté pour une entreprise étatique et une autre du secteur privé, pour pouvoir cerner les pratiques langagières dans les entreprises algériennes. Quelques jours après notre pré-enquête, nous nous sommes déplacés au premier lieu de l'enquête qui est l'entreprise Cevital qui se situe à l'extrême du port de Bejaia à environ 03 km du sud-ouest du centre ville. Vu l'ampleur de cette entreprise et la sensibilité de ses départements, nous n'avons pas eu l'occasion d'explorer les différents services. Mais nous avons eu l'autorisation d'accéder à l'administration, notre agent administré nous a présenter quelques collègues avec qui nous avons parlé, tout en nous intéressant à la langue qu'ils utilisent. Nous avons remarqué que la plupart parlent kabyle et la langue dont les consignes sont rédigées en arabe et en français. Nous avons demandé à l'agent administré de distribuer 60 questionnaires dans les services. Après 20 jours nous avons pu récupérer tous les questionnaires.

Deux jours plus tard, nous nous sommes au deuxième lieu de l'enquête Sonatrach , où nous avons rencontré le directeur en personne, cette rencontre nous a permis d'échanger quelques propos sur le fait de faire une recherche sur la langue française en rapport avec ce secteur. Il nous parlé en kabyle et parfois en français, et il a jugé important de s'instruire dans cette langue. Il nous aussi montré quelques documents qu'il a sur son bureau ou nous avons remarqué que la plupart de ces documents sont écrient en langue française. Il nous a signé notre demande d'autorisation. Ensuite l'agent administré a pris les 60 questionnaires pour les distribuer dans les différents services .Après 20 jours l'agent administré nous a regroupé 60 questionnaires avec le caché de l'entreprise dessus.

1.2 Choix et motivations

La réalité sociolinguistique algérienne ne semble pas toujours cadrer avec la politique d'aménagement des langues. En effet, la place de la langue française à titre d'exemple, dépasse largement le statut de langue étrangère qu'on lui a attribué

Ce paradoxal état de fait a grandement aussi motivé le choix de ce sujet et la volonté personnelle de traiter de la question des langues à l'entreprise algérienne est une raison essentielle qui a motivé encore notre esprit à en faire un thème de recherche. Nous tâcherons ainsi de saisir de visu la situation linguistique de manière générale au sein du milieu socioprofessionnel économique et, par la même occasion, de voir particulièrement la place réservée à la langue française notamment dans les pratiques administratives, ainsi que celle des autres langues en présence.

1. Analyse des données de l'enquête

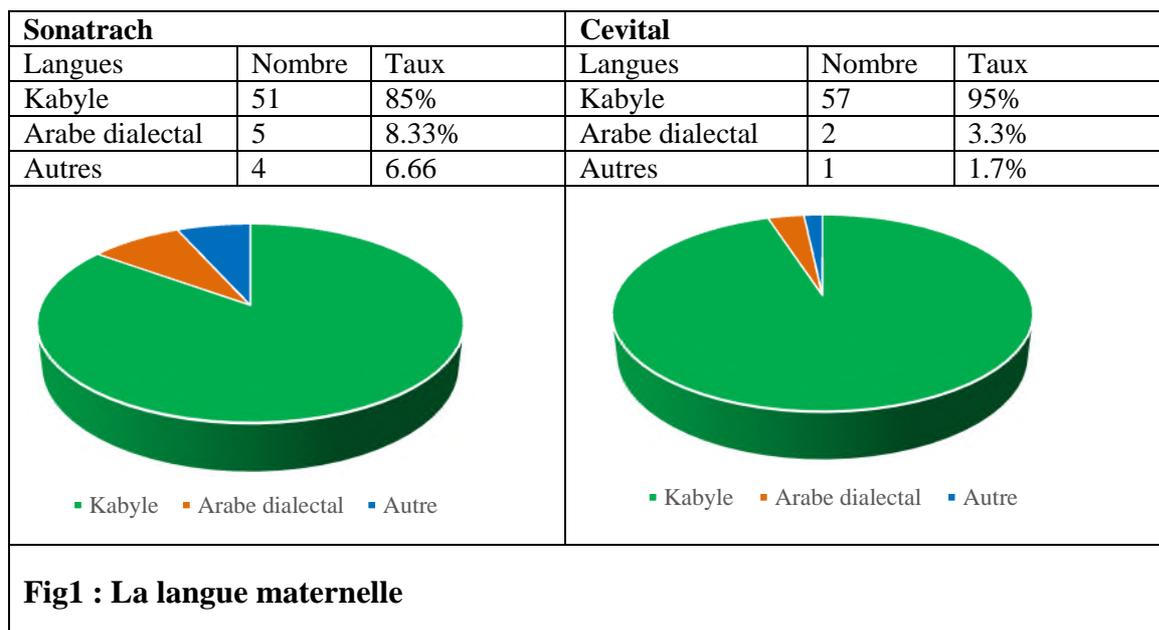
Après avoir rassemblé les questionnaires, nous avons procédé à leur dépouillement et nous avons conçu des tableaux pour saisir en termes de fréquences et de pourcentage les résultats de notre enquête afin de mieux expliquer la situation sociolinguistique au sein du secteur économique. Par ailleurs, l'enquête que nous avons menée dans deux entreprises de la wilaya de Bejaia **Sonatrach** et **Cevital** nous a permis de concevoir les différents langues employées à savoir, le Français, kabyle et l'arabe (classique et dialectal).

L'objectif de notre analyse est de connaitre d'abord, les langues en usages dans le secteur économique. Nous en avons ciblé l'usage des langues dans les administrations des deux entreprises avec un attachement particulier à la langue française, nous avons vérifié aussi si ces langues sont d'usage occasionnel ou régulier, tout en nous s'intéressant aux raisons qui incitent nos enquêtés à les utiliser. Dans un second temps, nous avons visé enfin, les représentations des employés vis-à-vis des différentes langues en présence. L'objectif étant de savoir comment les uns et les autres conçoivent ces langues et de mettre en valeur la place de la langue française dans leurs esprits professionnels.

2.1 Les pratiques langagières des employés

2.1.1 La langue maternelle

La première question que nous avons posée est la suivante « *quelle est votre langue maternelle ?* ». Dans le but de saisir les pratiques langagières des administrateurs dans les deux entreprises, nous avons obtenu les résultats suivants.

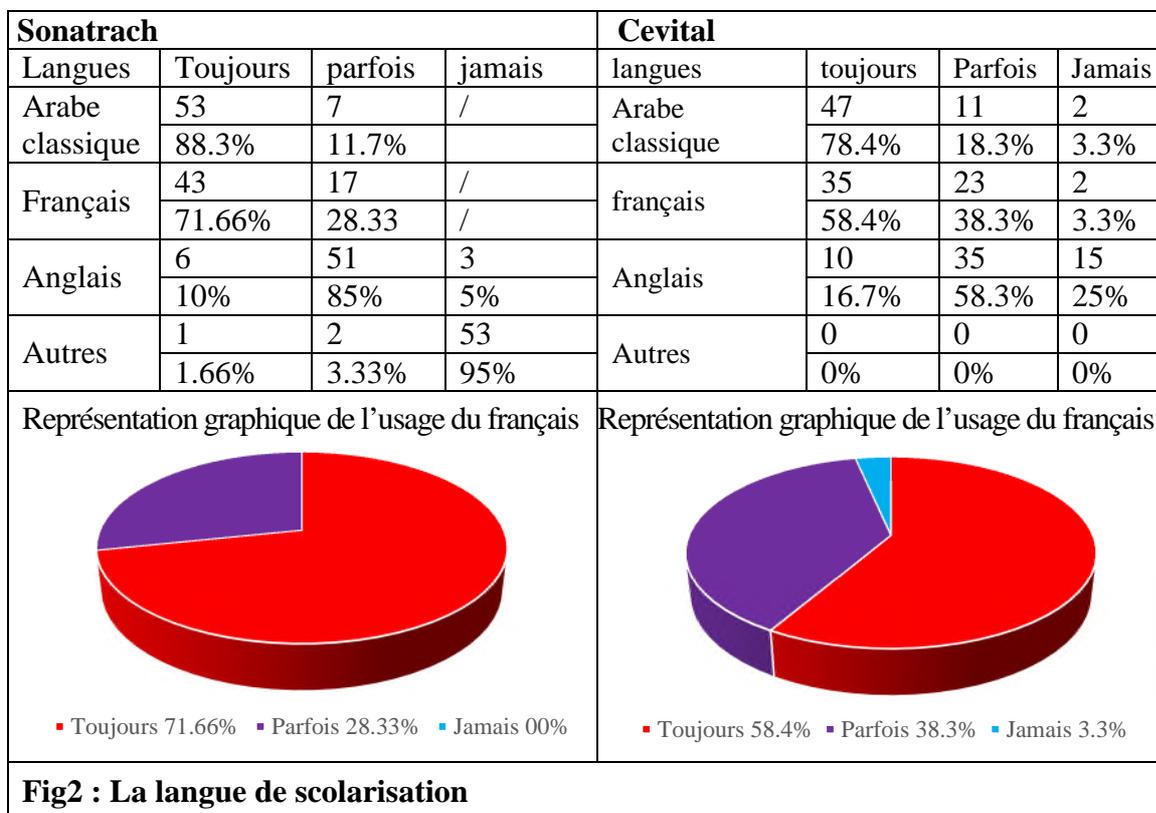


Après avoir observé attentivement ces résultats, nous avons constaté la domination du kabyle avec un taux de 95% pour *Cevital* et 85% pour *Sonatrach* .

En outre, l'arabe dialectal constitue le reste du taux à savoir 3,3% pour *Cevital* et 8.3% pour *Sonatrach* , par ailleurs, le français comme langue maternelle occupe une place très faible avec un taux de 1,7% pour *Cevital* et 6.6% pour *Sonatrach* .

2.1.2. La langue de scolarisation

Quant à la question « Quelle(s) était (aient) la (les) langues(s) de votre scolarisation, en voici les réponses



La figure ci-dessus nous traduit les pourcentages de la langue de scolarisation de nos enquêtes. En effet, l'arabe classique domine avec un taux de 78,4% pour *Cevital* et 88.3% pour *Sonatrach* en usage permanent, ainsi que 11,3% pour ce qui est de l'usage occasionnel de cette langue dans l'entreprise *Cevital* et un taux de 16.6% pour l'entreprise *Sonatrach* . En outre, 3,3% disent qu'ils n'ont pas connu cette langue comme langue de scolarisation.

Par ailleurs, le français présente un pourcentage de 58,4% pour l'usage permanent chez les administrateurs de *Cevital* ainsi, un taux de 71.6% pour *Sonatrach* et 38,3% pour ce qui est

de l'usage occasionnel pour *CCevital* et 28.3% pour *Sonatrach* . Le reste, à savoir, 3,3% affirment ne pas avoir employé cette langue comme langue de scolarisation.

L'anglais avec un usage fréquent constitue une langue de scolarisation pour un pourcentage de 16,7% pour *Cevital* et 10% pour *Sonatrach* . Par contre, on trouve un taux de 58,3% avec un usage occasionnel pour *Cevital* ainsi le taux de 85% pour *Sonatrach* .d'où ¼ de nos enquêtés chez *Cevital* affirment que cette langue n'est pas leurs langue de scolarisation et le taux de 5% pour les enquêtés de *Sonatrach*

Enfin, pour l'entreprise *Sonatrach* l'usage fréquent des autres langues est d'un taux de 1.6% et un taux 3.3% avec un usage occasionnel, le reste, à savoir, 95% affirment ne pas avoir employé d'autres langues dans leurs scolarisations à part celles que nous avons citées dans notre questionnaire.

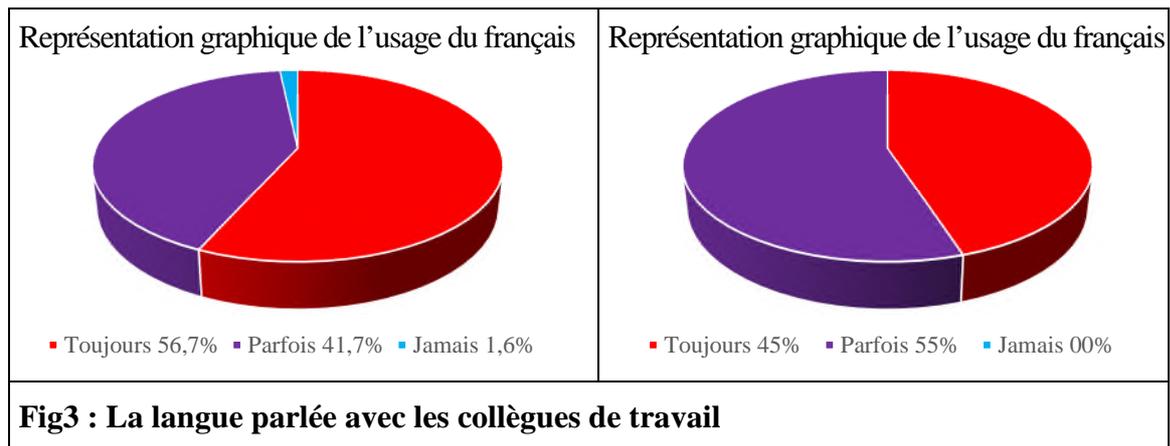
2.1.3 La langue parlée au milieu professionnel

2.1.3.1 avec les collègues de travail

A travers cette question, nous avons tenté de savoir quelles sont les langues utilisées à l'oral entre collègues dans les deux entreprises. Elle se présente comme suite :

Dans le lieu de votre travail dans quelle(s)langue(s)discutez-vous ? Et en voici les réponses:

Sonatrach				Cevital			
Langues	Toujours	parfois	jamais	langues	toujours	Parfois	jamais
Arabe classique	0 0%	6 10%	54 90%	Arabe classique	0 0%	3 5%	57 95%
Arabe dialectal	9 15%	32 53.3%	19 31.7%	Arabe dialectal	7 11.7%	29 48.3%	24 40%
Kabyle	47 78.3%	13 21.7%	0 0%	kabyle	53 88.3%	7 11.7%	0 0%
Français	34 56.7%	25 41.7%	1 1.6%	Français	27 45%	33 55%	0 0%
Autres	5 8.3%	15 25%	40 66.7%	Autres	1 1.6%	4 6.7%	55 91.7%



A travers cette question, nous avons constaté l'usage de cinq langues à l'oral. Pour l'arabe classique, nous avons obtenu un taux de 0% pour l'utilisation fréquente dans les deux entreprises et 5% pour l'usage occasionnel pour *Cevital* et 10% pour *Sonatrach*. En revanche, nos enquêtés, avec un taux de 95% pour *Cevital* et 90% pour *Sonatrach*, affirment qu'ils n'ont jamais utilisé cette langue avec leurs collègues. Ainsi, nous remarquons que l'utilisation de l'arabe classique entre collègues est faible. Par ailleurs, pour un usage permanent l'arabe dialectal enregistre un taux de 11,7% pour *Cevital* et 15% pour *Sonatrach*, pour l'usage occasionnel nous remarquons un taux presque égale pour *Cevital* 48.3% et *Sonatrach* 53.3% ; 40% affirment ne pas avoir employé cette langue entre collègues pour les enquêtés de *Cevital* et 31.7% pour *Sonatrach*. Cependant l'utilisation du kabyle pour l'usage fréquent est très élevée avec un taux remarquable de 88,3% pour *Cevital* et 78.3% pour *Sonatrach*, pour l'usage occasionnel des enquêtées de *Cevital* détient le taux de 11,7%.

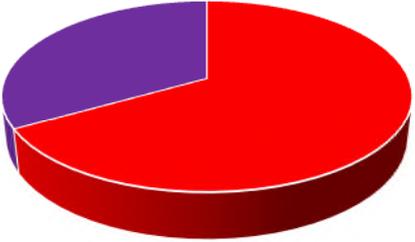
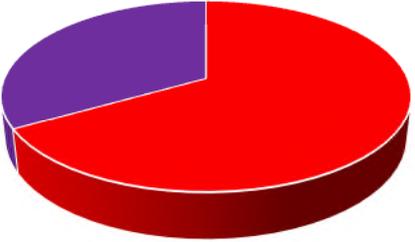
Pour ce qui est du français, il est utilisé fréquemment à l'oral par 45% des enquêtés pour *Cevital* et 56% pour *Sonatrach*. Les enquêtés de *Cevital* utilisent occasionnellement cette langue avec un pourcentage de 55% et ceux de *Sonatrach* avec un taux de 41.7% et 1.6% pour une fréquence « jamais »

L'anglais représente un taux de 1,6% pour *Cevital* et un taux de 8,3% pour *Sonatrach* à l'usage fréquent et 6,7% de *Cevital*, 25% de *Sonatrach* concernant l'usage occasionnel. En outre 91,7% des administrateurs de *Cevital* et 66,7% des administrateurs de *Sonatrach* disent qu'ils n'ont jamais utilisé cette langue à l'oral.

2.3.1.2 avec les supérieurs hiérarchiques

Quant à la question « Quelle(s) langues(s) discutez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ?

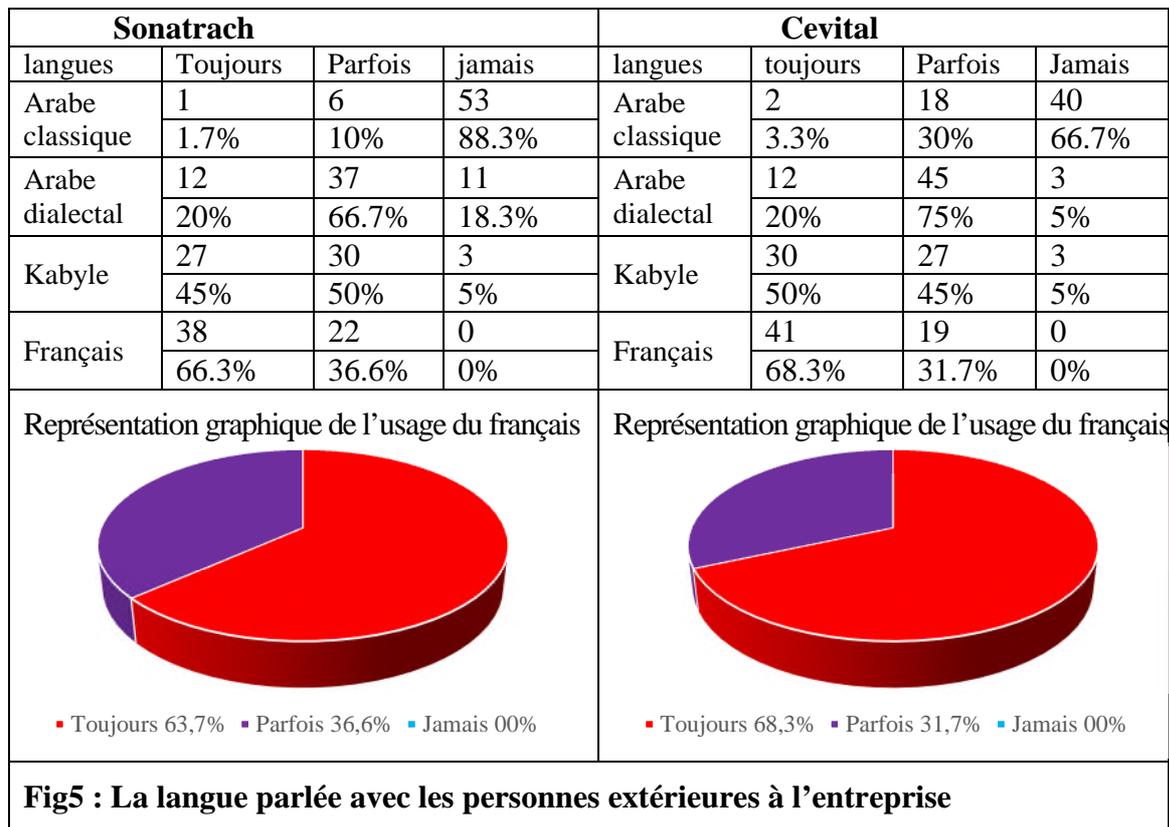
En voici les réponses

Sonatrach				Cevital			
Langues	toujours	Parfois	jamais	langues	toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique	/	4	56	Arabe classique	0	32	28
	/	6.66%	93.33%		0%	53.3%	46.7%
Arabe dialectal	5	24	31	Arabe dialectal	3	51	6
	8.33%	40%	51.66%		5%	85%	10%
Kabyle	34	21	5	Kabyle	35	23	2
	56.7%	35%	8.3%		58.4%	38.3%	3.2%
Français	40	20	0	Français	40	20	0
	66.7%	33.3%	0%		66.7%	33.3%	0%
Représentation graphique de l'usage du français				Représentation graphique de l'usage du français			
 <p>■ Toujours 66,7% ■ Parfois 33,3% ■ Jamais 00%</p>				 <p>■ Toujours 66,7% ■ Parfois 33,3% ■ Jamais 00%</p>			
<p>Fig4 : La langue parlée avec les supérieurs hiérarchiques</p>							

Dans cette question, nous avons constaté l'utilisation de l'arabe classique à la fréquence « toujours » avec un taux de 0% chez nos enquêtés de *Cevital*, avec même taux nos enquêtés de *Sonatrach* on réponsus sur cette question ; 53,3% en usage occasionnel pour *Cevital* et 6,6% pour *Sonatrach* . Un taux de 46,7% a été enregistré chez *Cevital* et un taux très élevé de 93,3% pour *Sonatrach* en usage « jamais », ce qui montre que nos enquêtés n'utilisent pas cette langue avec les supérieurs. En effet, l'usage de l'arabe dialectal avec les supérieurs dans l'entreprise *Cevital* représente un taux de 5% en usage fréquent, 85% en usage occasionnel et 10% en usage « jamais ». En outre ce qui concerne l'entreprise *Sonatrach* nous avons pu enregistrer un taux de 8,3% en usage fréquent ,40% en usage occasionnel et 51,6% en usage « jamais ». Pour ce qui est du kabyle, nous avons obtenu un taux de 58,4 % pour l'usage quotidien chez *Cevital* et 56,6% chez *Sonatrach* , ainsi que 38,3% en usage occasionnel chez *Cevital* et 35% chez *Sonatrach* . 3,2 pour *Cevital* et 8,3% ont dit qu'ils n'ont jamais utilisé le kabyle avec leurs supérieurs. Néanmoins, nous

remarquons l'usage du français est identique pour les deux entreprises. En effet, un taux très élevé de 66,7% en usage fréquent, 33,3% en usage occasionnel et 0% pour l'utilisation faible. Ceci nous amène à dire que le français est la langue la plus utilisée par les employés de ces deux entreprises avec leurs responsables hiérarchiques.

Avec les personnes extérieures à l'entreprise



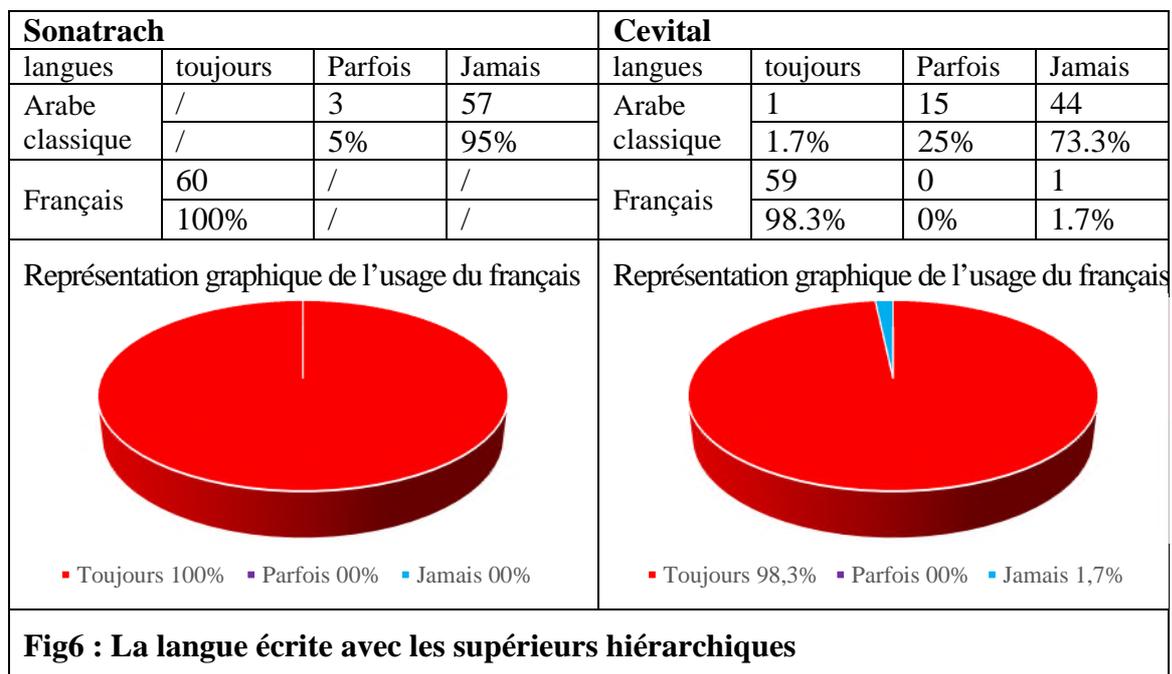
Après une observation des résultats des enquêtés des deux entreprises, nous constatons l'utilisation de l'arabe classique avec les personnes étrangères à l'entreprise avec un taux de 3,3% pour la fréquence « toujours » dans l'entreprise *Cevital* et un taux de 1,7% pour *Sonatrach*, pour ce qui est de la fréquence « parfois » nous avons obtenu un taux de 30% pour *Cevital* et 10% pour *Sonatrach*. Ainsi qu'un pourcentage de 66,7% pour la fréquence « jamais » pour *Cevital* et un taux élevé de 83,3% pour *Sonatrach*. L'arabe dialectal a pour résultat 20% concernant la fréquence « toujours » dans les deux entreprises ; et un taux de 75% pour la fréquence « parfois » pour *Cevital* et ce qui concerne *Sonatrach* un taux de 66,7%. Tandis qu'un taux de 5% pour la fréquence « jamais » pour *Cevital* et un taux de 18,3% pour *Sonatrach*. En outre, on trouve l'utilisation du kabyle avec un taux de 50% pour la fréquence « toujours » dans *Cevital* et 45% dans *Sonatrach*, une fréquence de

« parfois » avec 45% d'usagers dans *Cevital* et un taux de 50% dans le même fréquence pour *Sonatrach* , et un même résultat pour les deux entreprises de 5% pour la fréquence « jamais ». En effet, l'utilisation du français est très élevée dans les deux entreprises avec un taux de 68,3% pour la fréquence « toujours » dans *Cevital* et 66,3% pour *Sonatrach* , 31,7% pour ce qui est de la fréquence « parfois » pour *Cevital* et 36,6% pour *Sonatrach* et un résultat de 0% pour la fréquence « jamais » est marquée dans les deux entreprises . Nous constatons que la langue la plus utilisée par les employés avec les personnes externes au sein des deux l'entreprises est le français.

2.1.4. La langue écrite au milieu professionnel

2.1.4.1. Les correspondances avec les supérieurs hiérarchiques

En posant la question, qui est en rapport avec l'usage de la langue utilisée à l'écrit, comme suit : « à l'écrit par quelle(s) langue(s) communiquez-vous ? », dans les deux entreprises le résultat était claire dès le départ vu que les documents administratifs sont écrits en langue française.

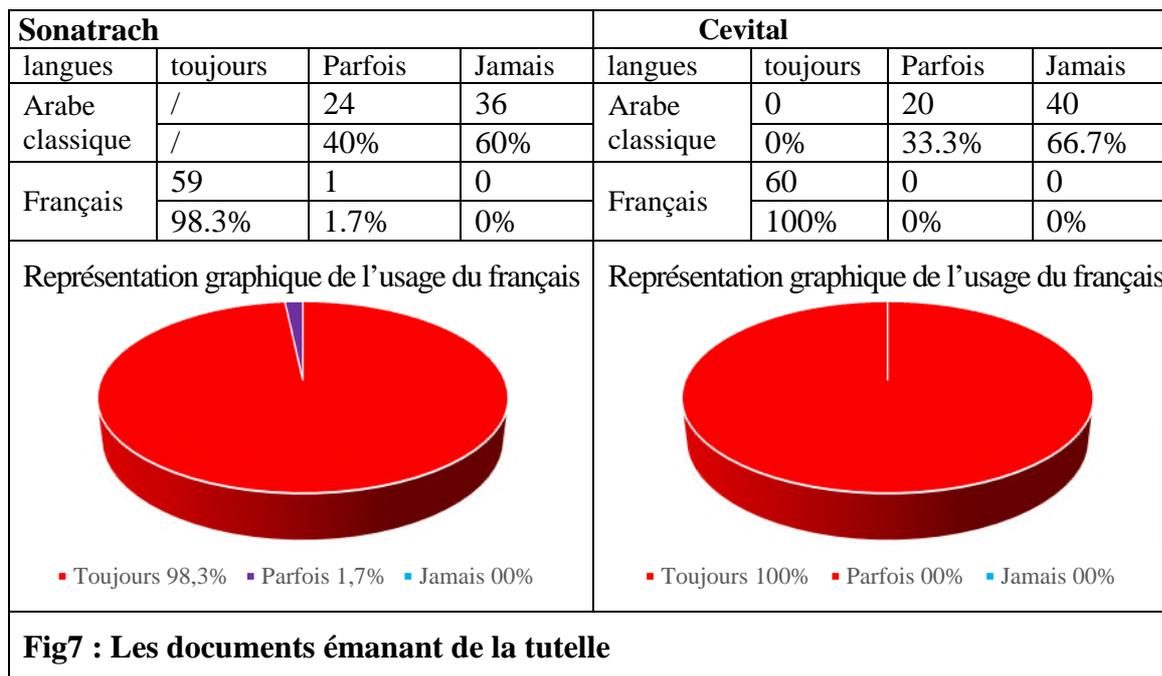


Le résultat observé est assez remarquable avec un taux de 98,3% concernant l'usage permanent de la langue française dans l'entreprise *Cevital* et un taux très élevé de 100% dans l'entreprise *Sonatrach* , un taux de 0% pour la fréquence « parfois » et 1,7% concernant la fréquence « jamais ». Par ailleurs, on trouve l'utilisation de l'arabe classique avec un taux de

1,7% à fréquence « toujours » dans l'entreprise *Cevital* et un taux de 0% pour *Sonatrach* , 25% pour « parfois » dans l'entreprise *Cevital* ainsi un taux de 5% pour l'entreprise *Sonatrach* . Enfin 73 ,3% à la fréquence « jamais » pour *Cevital* et 95% pour *Sonatrach* .

2.1.4.2. Les documents émanant de la tutelle

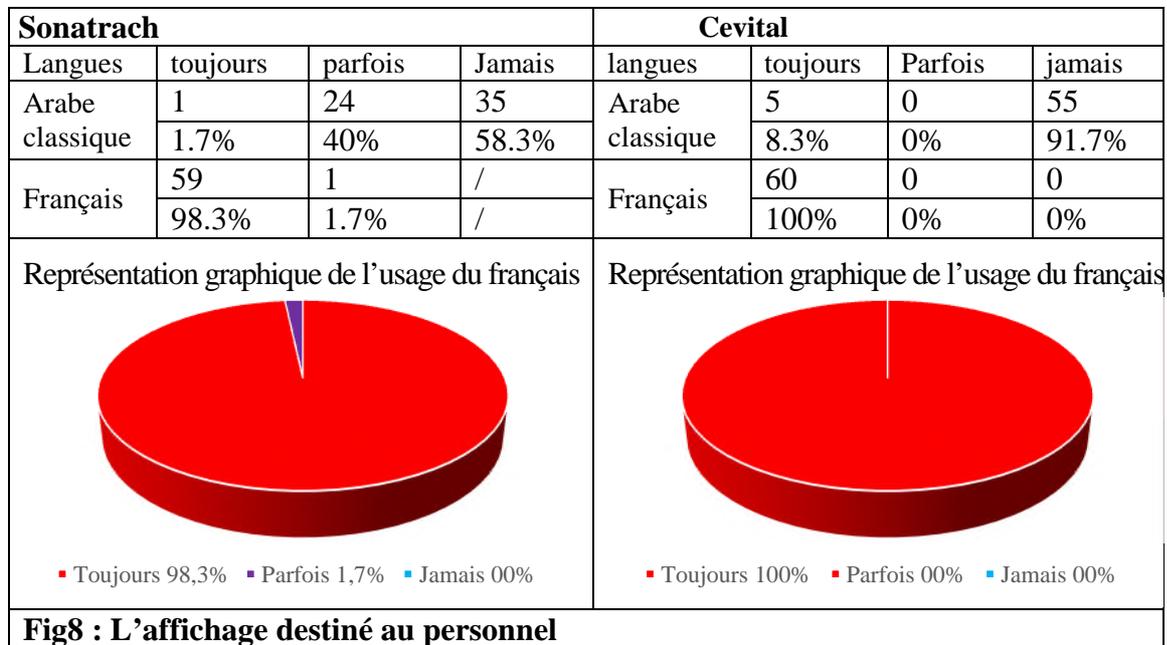
Toujours dans la même optique, cette fois-ci nous avons tenté de répertorier les documents émanant de la tutelle. Ainsi, nous avons posé la question suivante : « *par quelle(s) langue(s) les documents émanant de votre tutelle sont ?* »



Concernant les documents, il est essentiel de dire que nous avons pris l'initiative d'effacer les langues à usage courant comme l'arabe populaire et le kabyle vu dans les documents émanant de la tutelle les langues en présence sont typiquement administratives, pas de place pour les langues à usage familial. En effet, nous constatons l'utilisation de l'arabe classique avec un taux de 0% à fréquence « toujours » pour *Cevital*, de plus à la fréquence « parfois », l'arabe classique détient un taux de 33,3% pour *Cevital* et un taux de 40% pour *Sonatrach* et enfin à fréquence « jamais » avec un taux de 66,7 % pour *Cevital* et 60% pour l'entreprise *Sonatrach* . En outre, nous remarquons l'utilisation du française avec un taux de 100% pour la fréquence « toujours » et un taux de 98,3% pour *Sonatrach* . Cela nous laisse dire que les correspondances venues de la tutelle est variante en fonction des documents émanant de cette dernière.

2.1.4.3. L'affichage destiné au personnel

Dans un autre contexte, nous nous sommes intéressés à l'affichage destinées au personnel.



Dans cette question, nous constatons l'utilisation de l'arabe classique avec un taux de 8,3% pour la fréquence « toujours » pour l'entreprise *Cevital* et un taux de 1,7% pour *Sonatrach* . Un taux de très élevé de 91,7% à fréquence « jamais » pour *Cevital* et un taux de 58,3% pour *Sonatrach* . En effet, nous remarquons l'utilisation du français à fréquence « toujours » avec un taux de 100% pour *Cevital* et un taux de 98,3% ce qui concerne *Sonatrach* . Ce qui veut dire que l'affichage dans cette entreprise se fait exclusivement en français.

2.1.4.4. Les sceaux de l'entreprise

Sonatrach			Cevital		
Langues	Nombre	Taux	langues	Nombre	Taux
Arabe classique	7	11.66%	Arabe classique	0	0%
Français	39	65%	français	60	100%
Autres	14	23.33%	Autres	/	/

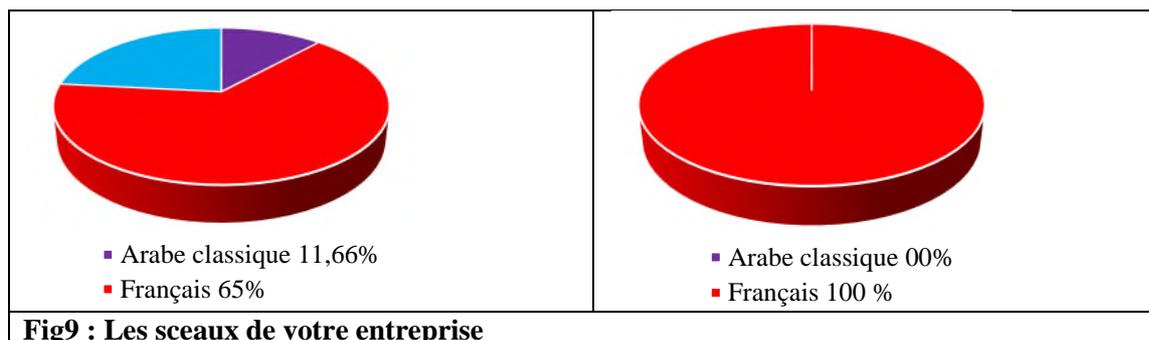


Fig9 : Les sceaux de votre entreprise

Dans ce tableau, le résultat était clair dès le départ car il est assez remarquable avec un taux de 100%. Concernant l'arabe classique le résultat est de 0% concernant l'entreprise *Cevital*. En ce qui concerne *Sonatrach* on a un taux de 11,6% pour l'arabe classique, le français avec un taux de 65% et enfin autre avec un taux de 23,3%. De ce fait, nous constatons que les sceaux de ces deux entreprises sont imprimés en français.

Sous un autre angle, nous voudrions nous intéresser à la fréquence des sceaux imprimés en deux langues, en voici les statistiques

Sonatrach				Cevital			
langues	toujours	parfois	Jamais	langues	toujours	parfois	Jamais
Arabe classique	10	18	32	Arabe classique	0	8	52
	16.66%	30%	53.33%		0%	13.3%	86.7%
Français	53	06	1	Français	60	0	0
	88.33%	10%	1.66%		100%	0%	0%

Représentation graphique de l'usage du français		Représentation graphique de l'usage du français	
	<ul style="list-style-type: none"> Toujours 88,33% Parfois 10% Jamais 1,66% 		<ul style="list-style-type: none"> Toujours 100% Parfois 00% Jamais 00%

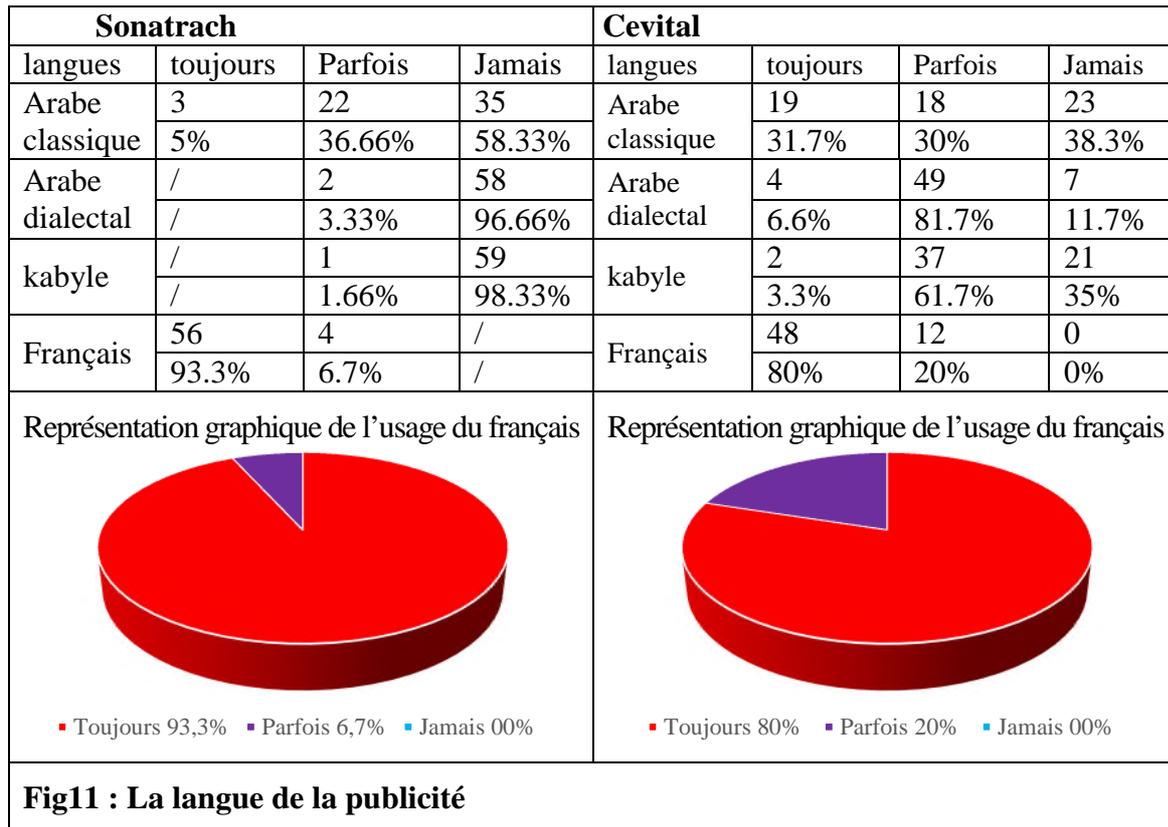
Fig10 : Fréquence des deux cachets

Dans le tableau suivant, nous avons tenté de faire une interprétation des résultats de la question suivante : « s'ils sont imprimés en ces deux langues qu'en est-il de la fréquence d'usage des deux cachets ? ». Après une observation de ces résultats obtenus dans les deux entreprises, nous constatons la présence de la langue française avec un taux très élevé de 100% pour l'entreprise *Cevital* et un taux de 88,3% pour *Sonatrach*, et en ce qui concerne l'arabe classique ? Il présente un taux faible de 0% pour la fréquence « toujours » pour *Cevital* et un taux de 16,7% pour *Sonatrach*, ainsi qu'une fréquence de « parfois » avec

13,3% pour 30% pour *Sonatrach* et de fréquence « jamais » avec 86,7% pour *Cevital* et 53,3% pour *Sonatrach* .

2.1.4.5. La publicité dans votre entreprise

La publicité dans votre entreprise ce fait en quelle langue ?



Concernant la publicité dans les deux entreprises, nous constatons l'utilisation du français avec une fréquence « toujours » à 80% pour *Cevital* et un taux très élevé de 93,3% pour *Sonatrach* . Par contre le kabyle qui présente un taux de 3,3% à la fréquence « toujours » dans l'entreprise *Cevital*. Nous remarquons de ce fait, un avantage de l'arabe classique avec un taux de 31,7% contre un taux de 6,6% pour l'arabe dialectal dans toujours la même entreprise, contrairement à *Sonatrach* qui enregistre un taux de 5% pour l'arabe classique à fréquence « toujours ».

2.1.5. Synthèse : aperçu qualitatif des pratiques langagières

Dans la première question relative à la langue maternelle des enquêtés, nous avons remarqué un taux très élevé du kabyle tout en analysant les réponses de nos enquêtés, si l'usage du kabyle est prépondérant c'est par ce qu'il est la langue maternelle des employés

Quant à la deuxième question relative à la langue de scolarisation, nous avons pu remarquer que la langue de scolarisation de la plupart de nos enquêtés est l'arabe classique, ce qui nous mène à dire que nos enquêtés ont fait leurs scolarisations après l'indépendance, à notre sens l'arabe classique est valorisé par l'Etat ainsi cet aspect sociolinguistique tire ses sources de l'arabisation gérée peu à peu par l'Etat après l'indépendance.

En rapport avec l'administration, la question est posée ainsi « par quelle (s) langue (s) discutez-vous avec vos collègues de travail ». La réponse était Le kabyle comme étant une langue maternelle et la première langue acquise par la majorité des employés de ces entreprises situées en Kabylie.

Dans la même optique nous avons tenté de voir par quelle(s) langue(s) nos enquêtés communiquent avec leur supérieurs hiérarchiques, En effet nous avons eu un taux très élevé de la langue française ce qui nous mène à dire que l'usage de cette langue dans le secteur économique est très présente et que nos enquêtés recourent à cette langue afin d'assurer le bon déroulement du travail. Le français demeure une langue d'ouverture à la modernité et surtout un médiateur culturelle.

Il est important de signaler dans cette question que nous avons introduit « par quelle langue discutez-vous avec les personnes extérieures nous avons remarqué la coexistence de trois langues (arabe dialectal, kabyle et français) qui sont très employées par nos informateurs. Dans cette mise au point, il s'avère que ce présent contexte est plurilingue. Cependant, l'usage de ces trois langues dont les indices sont supérieurs à celui de l'arabe classique.

Dans la question « à l'écrit, par quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques » le résultat montre une forte présence du français cela pourrait être expliqué par la politique linguistique propre à ces deux entreprises qui est mise en faveur de cette langue.

Après avoir analysé les résultats de la question « les documents émanant de votre tutelle sont-ils écrits par quelle(s) langue(s) ? » nous avons déduit que les documents émanant de la tutelle sont écrits en langue française car c'est la langue qui facilite le travail et la

communication, malgré la loi : numéro 91-05 du 16 janvier qui impose l'arabisation de l'administration et qui vise l'exclusion du français.

En matière d'affichage, dans les deux entreprises nous avons remarqués que l'affichage destiné au personnel se fait principalement en français, ce qui nous laisse comprendre que le personnel des deux entreprises utilise et lit l'affichage en langue française car cette langue facilite la communication et aussi c'est la langue étrangère maîtrisée par la plupart des employées

A la question qui suit « les sceaux de votre entreprise sont imprimés en... », Pour l'entreprise Cevital, leurs sceaux officiels sont en français mais Sonatrach il y a une présence des deux langues l'arabe classique et le français et cela s'explique par l'obligation de respecter la constitution vu que Sonatrach est une entreprise étatique. A la question relative « à la publicité dans votre entreprise » nous constatons la présence des deux langues donnent accès à l'universalité afin de cibler un large public dans la communauté algérienne et étrangère.

2.2. Les représentations sociolinguistiques des employés

Pour faciliter la lecture de ce mémoire, nous avons jugé important de présenter chacune des « représentations proposées » par la lettre « P »

P1 : au nationalisme

P5 : à la civilisation

P9 : au sous-développement

P2 : au militantisme

P6 : à la culture

P10 : au prestige

P3 : à la religion

P7 : à la tradition

P11 : à autres

P4 : au progrès et à la science

P8 : à l'identité

2.2.1. L’arabe classique

La première question que nous avons posée est la suivante « La pratique de l’arabe classique est associée à quoi ? ». Dans le but de saisir les représentations de savoir quelles sont les représentations exprimées a l’égard de l’arabe classique.

proposition	Sonatrach		Cevital	
	Nombre sur 60	Taux	Nombre sur 60	Taux
P1	17		25	
	28.3%		41.7%	
P2	5		3	
	8.3%		5%	
P3	4		49	
	6.7%		81.7%	
P4	4		1	
	6.7%		1.7%	
P5	4		3	
	6.7%		5%	
P6	15		13	
	25%		21.7%	
P7	8		4	
	13.3%		6.7%	
P8	5		9	
	8.3%		15%	
P9	0		4	
	0%		6.7%	
P10	0		0	
	0%		0%	
P11	3		3	
	5%		5%	

Dans cette question et suivant ce tableau, nous constatons qu’il existe 11 représentations proposées. En effet, la pratique de l’arabe classique est associée à la religion avec un taux de 81,7% pour l’entreprise Cevital dans l’autre côté pour Sonatrach avec un taux très faible de 6,7%, ensuite au nationalisme avec un taux de 41,7% pour Cevital et 28,3% pour Sonatrach . Enfin, et d’après les résultats nous constatons que 0% de nos enquêtés ont dit que cette association est due au prestige dans les deux entreprises.

En outre, pour nos enquêtés la langue arabe classique est symbole du nationalisme et aussi de la religion.

2.2.2. Le français

La deuxième question que nous avons abordée: « selon vous, la pratique du français est associée à quoi ? ». Nous avons essayé de dégager les représentations linguistique que manifestent nos enquêtés à l'égard de la langue Française

proposition	Sonatrach		Cevital	
	Nombre sur 60	Taux	Nombre sur 60	Taux
P1	3		3	
	5%		5%	
P2	2		3	
	3.3%		5%	
P3	0		3	
	0%		5%	
P4	36		38	
	60%		63.3%	
P5	4		22	
	6.7%		36.7%	
P6	10		25	
	16.7%		41.7%	
P7	3		7	
	5%		11.7%	
P8	0		3	
	0%		5%	
P9	0		0	
	0%		0%	
P10	7		30	
	11.7%		50%	
P11	2		7	
	3.3%		11.7%	

En nous référant aux réponses à cette question, nous constatons que la pratique du français est associée majoritairement au progrès et à la science avec un pourcentage de 63,3% pour Cevital et 60% pour Sonatrach . Ensuite vient la culture avec un taux de 41,7% pour Cevital et 16,7% pour Sonatrach , En outre nous constatons que la proposition du sous-développement est avec un taux de 0%, sans négliger aussi que cette langue est associée au

prestige avec un taux de 50% pour Cevital et un taux faible de 11,7% pour Sonatrach . Ceci nous laisse dire que cette langue est associée au prestige, au progrès et à la science mais aussi à la culture.

2.2.3. L'anglais

Quant à la question « selon vous, la pratique de l'anglais est associée à quoi ? » nous avons tenté de savoir quelles sont les représentations exprimées à l'égard de la langue Anglaise dans les deux entreprises, en voici les réponses de nos enquêtées.

proposition	Sonatrach		Cevital	
	Nombre sur 60	Taux	Nombre sur 60	Taux
P1	0		0	
	0%		0%	
P2	0		0	
	0%		0%	
P3	0		0	
	0%		0%	
P4	47		56	
	78.3%		93%	
P5	5		27	
	8.3%		45.5%	
P6	4		13	
	6.7%		21.7%	
P7	1		0	
	1.7%		0%	
P8	0		0	
	0%		0%	
P9	1		0	
	1.7%		0%	
P10	6		22	
	10%		36.7%	
P11	0		1	
	0%		1.7%	

Dans la même optique et après avoir observé les résultats, nous constatons que 93,3% de nos enquêtés de Cevital disent que la pratique de l'anglais est associée au progrès et à la science et 78,3% de ceux de Sonatrach ont opté pour la même proposition, ensuite la civilisation avec un taux de 45% pour Cevital et un taux faible de 8,3% pour Sonatrach . En effet, nos enquêtés n'ont pas associé la pratique de l'anglais à d'autres propositions telle que la religion, au sous-développement,...etc.

2.2.4. L'arabe dialectal

Concernant la question « selon vous, la pratique de l'arabe classique est associée à quoi ? ».

Nous allons designer l'ensemble d'image que nos enquêtés associent à l'arabe dialectal.

proposition	Sonatrach		Cevital	
	Nombre sur 60	taux	Nombre sur 60	Taux
P1	5		8	
	8.3%		13.3%	
P2	4		0	
	6.7%		0%	
P3	6		12	
	10%		20%	
P4	4		0	
	6.7%		0%	
P5	9		0	
	15%		0%	
P6	21		4	
	35%		6.7%	
P7	23		20	
	38.3%		33.3%	
P8	23		16	
	38.3%		26.7%	
P9	15		1	
	25%		1.7%	
P10	0		0	
	0%		0%	

Après avoir analysé les résultats relatifs à cette question, nous avons constaté que la pratique de l'arabe dialectal est associée à la tradition avec un taux de 33,3% pour Cevital et un taux de 38,3% pour Sonatrach . En deuxième lieu suit l'identité avec un taux 26,7% pour Cevital et un taux égale, à celui de la tradition avec un taux de 38,3% pour Sonatrach . Ce qui nous amène à dire que la pratique de cette langue est associé à ces deux propositions sans négliger la religion avec un taux de 20% pour Cevital. En outre, nous ne constatons qu'un taux de 20% pour la proposition de sous-développement pour Sonatrach . Il est à noter aussi que l'arabe dialectal semble attaché à la religion mais avec un taux faible de 20% pour Cevital et 10% pour Sonatrach .

2.2.5. Le kabyle

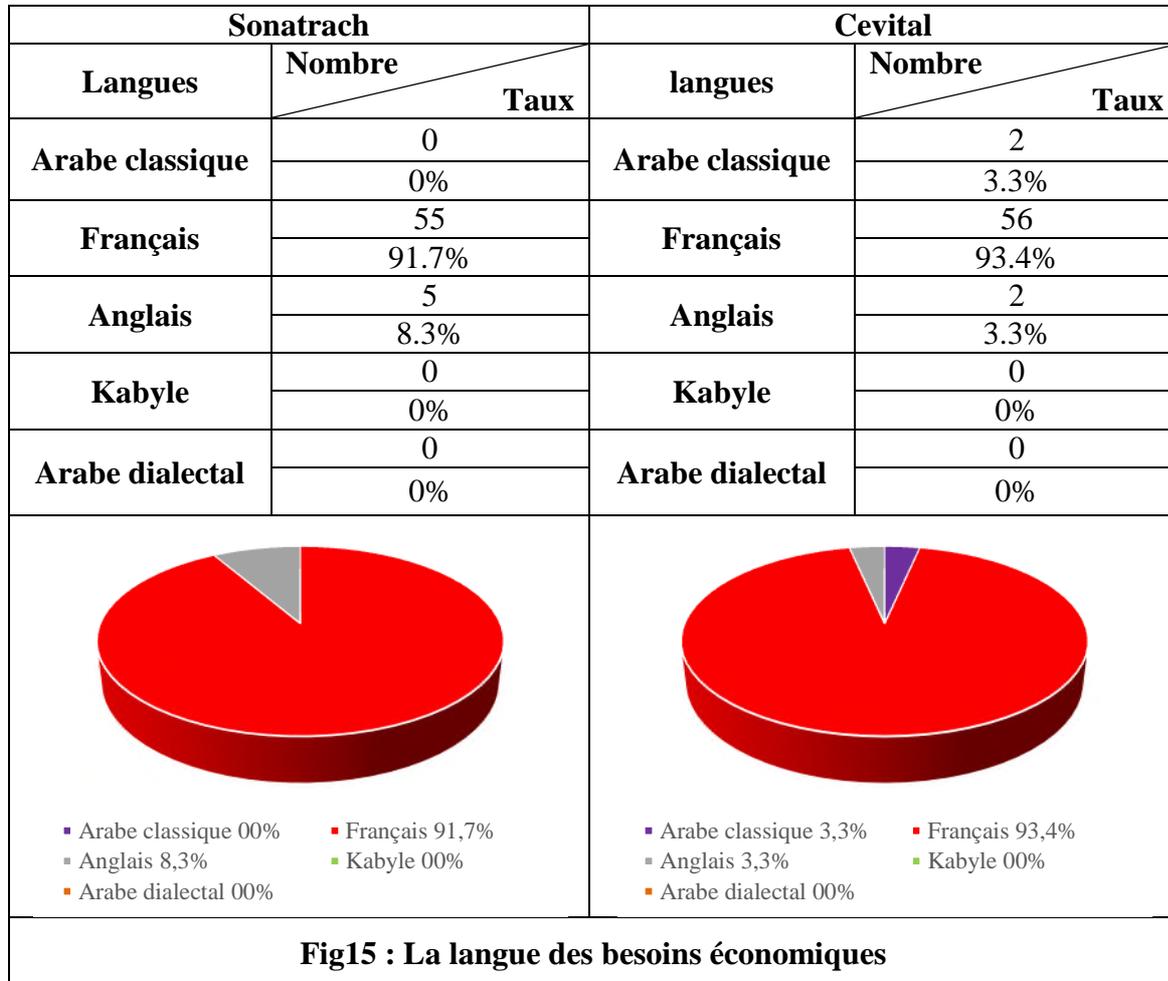
De cette question « Selon vous, la pratique du Kabyle est associée à quoi ? » Découlent la nécessité de savoir les représentations associées à la langue kabyle, en voici les résultats.

Proposition	Sonatrach		Cevital	
	Nombre sur 60	Taux	Nombre sur 60	Taux
P1	15		14	
	25%		23.3%	
P2	9		6	
	15%		10%	
P3	1		1	
	1.7%		1.7%	
P4	5		0	
	8.3%		0%	
P5	10		9	
	16.7%		15%	
P6	29		28	
	48.3%		46.7%	
P7	6		11	
	10%		18.3%	
P8	27		19	
	45%		31.7%	
P9	0		0	
	0%		0%	
P10	0		0	
	0%		0%	
P11	1		0	
	1.7%		0%	

En analysant les pratiques linguistiques de nos enquêtés, le kabyle occupe une place capitale dans l'univers linguistique de ces derniers. De ce fait, sa pratique est très remarquable dans le milieu administratif de Cevital. Nous avons pu constater trois domaines de référence qui sont la culture avec un taux de 46,7%, ensuite l'identité avec un taux de 31,7% et le nationalisme avec un taux de 23,3%. Ainsi, nous constatons que le prestige représente un faible taux de 0%. Cependant, nous avons remarqué que nos informateurs ont négligé les autres propositions (à savoir le progrès et la science, la civilisation ...etc.)

2.2.6. La langue qui répond aux besoins économiques

A travers la question nous avons tenté de savoir « la langue qui répond aux besoins économiques de l’entreprise » En voici les résultats :



Nous avons remarqué que nos enquêtés ont répondu majoritairement par « *le français comme langue d’économie* » soit avec un taux de 93,4% pour *Cevital* et un taux de 91,7% pour *Sonatrach* . Ensuite, partage un même pourcentage l’arabe classique pour *Cevital* et l’anglais soit 3,3% pour *Cevital*, l’anglais avec 8,3% pour *Sonatrach* . Ce qui nous laisse dire que la langue qui répond le plus aux besoins économiques des deux l’entreprises *Cevital* et *Sonatrach* est la langue française.

2.2.7. Synthèse : aperçu qualitatif des représentations sociolinguistiques

En analysant les pratiques linguistiques de nos informateurs, nous avons constaté que, comparativement à d'autres langues telle que le kabyle, l'arabe dialectal et le français, arabe classique semble moins employés dans le milieu administratif ; tout en nous appuyant sur les différentes affirmations de nos 120 enquêtés. En effet, notre question est la suivante « selon vous, la pratique de l'arabe classique est associée à quoi ? ». La réponse s'est essentiellement limitée à la religion qui est l'islam et au nationalisme.

Après avoir passé en revue l'ensemble des réponses de nos enquêtés, nous nous sommes rendus compte que les représentations exprimées à l'égard du français sont mélioratives, nos informateurs pensent que la langue française est associée au progrès et à la science, à la civilisation, au prestige et modernité. Malgré la politique d'arabisation que l'état a imposé et qui vise l'exclusion de cette langue dans les administrations publique, de l'enseignement, et les secteurs socio-économique, la langue française continue de bénéficier d'une place non négligeable, elle jouit d'une place non dérisoire dans la vie des algériens et continue de colorer ses discours.

Dans le même ordre d'idées, en analysant le tableau nous avons obtenu à travers la question « selon vous la pratique de l'anglais est associée à quoi ? » que l'anglais est associé aux représentations positives telles que le prestige, à la civilisation au progrès et à la science. Il faut noter que la position de cette langue reste faible sur le marché linguistique algérien, mais son essor s'accroît lentement et sûrement en raison de son statut sur le plan international.

Nous avons tentés à travers l'analyse des pratiques linguistiques de rendre compte de la place de l'arabe dialectal dans le milieu administratif ou nous avons pu avoir des résultats pertinents, l'association des représentations a cette langue est liée à l'identité et à la tradition.

Cette langue est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs algériens, c'est la langue du quotidien, et de leur première socialisation.

En étudiant les résultats du tableau que nous avons obtenus à travers la question « selon vous, la pratique du kabyle est associée à quoi ? » nous avons pu constater que le kabyle détient une place capitale dans l'univers linguistique de nos enquêtés, ceci pourrait être justifié par le fait que le kabyle est très souvent associée à l'identité, la culture et le nationalisme. Ce s'explique

par le fait que ses deux entreprises se situent dans la région de la Kabylie, où la langue maternelle de la plupart des habitants est le kabyle

A cette question relative à « quelle est la langue qui répond aux besoins économiques », nous avons déduit que c'est la langue française car c'est une langue de technologie, et aussi c'est la langue dans laquelle l'information aboutit facilement. Cette langue assure une bonne coopération interne et une cohérence d'action au sein d'une organisation.

2.3 Quelle(s) pratique(s) et quelle(s) représentation(s) pour quel âge dans l'entreprise ?

Nous avons mis l'accent sur la variable âge, car selon les sociolinguistes une différenciation d'âge pourrait relever une différenciation de l'emploi des langues.

2.3.1' âge entre 25 ans à 40 ans

Dans le but de saisir les pratiques langagières des employés des deux entreprises pour la catégorie d'âge de 25 ans à 40 ans, nous avons constaté que 70% de nos employés de *Cevital* ont pour langue maternelle le kabyle et pour les employés de *Sonatrach* nous avons constaté un taux de 48,3%.

Concernant la deuxième question relative à la langue de scolarisation, nous avons pu remarquer la dominance de l'arabe classique avec un taux de 58,3% pour *Cevital* et un taux de 51,7% pour *Sonatrach*. Par ailleurs, le français est présent avec un taux de 43,3% pour *Cevital* et un taux de 35% pour *Sonatrach*. Enfin, l'anglais constitue un taux de 45% pour *Cevital* et 5% pour *Sonatrach*.

A travers la question « dans le lieu de votre travail, par quelle(s) langue(s) discutez-vous avec vos collègues de travail ? », nous avons constaté un taux de très élevé du kabyle pour *Cevital* avec un taux de 65% et un taux de 35% pour *Sonatrach*, ensuite vient le français avec un taux de 46,7% pour *Cevital* et 25% pour *Sonatrach*.

Quant à la question relative à « par quelle(s) langue(s) discutez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ? », nous avons constaté l'utilisation du français avec un taux de 46,7% l'entreprise *Cevital* et un taux de 31,7% pour *Sonatrach*. Ensuite vient en deuxième position le kabyle avec un taux de 40% pour *Cevital* et un taux de 25% pour *Sonatrach*, ce qui nous laisse dire que la langue utilisée avec le supérieur hiérarchique est le français.

Concernant la question « par quelle(s) langue(s) discutez-vous avec des personnes extérieures à l'entreprise ? », nous déduisons qu'un taux très élevé du français soit un taux de 48,3% pour *Cevital* et 31,7% pour *Sonatrach*, ensuite vient le kabyle avec 37,7% pour *Cevital* et 18,3% pour *Sonatrach*. Ce qui nous laisse dire que les employés des deux entreprises utilisent la langue française avec les personnes extérieures à l'entreprise.

« A l'écrit, par quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ? ». Dans cette question, nous avons constaté que le taux le plus élevé concerne la langue française pour les deux entreprises, en effet en ce qui concerne *Cevital* le taux est 73,3% et pour *Sonatrach* le taux est de 56,7%, ce qui nous laisse dire qu'à l'écrit les employés des deux entreprises communiquent à l'écrit en français.

Toujours dans le même sens, pour la question relative aux « documents émanant de votre tutelle sont-ils écrits par quelle(s) langue(s) ? ». Ainsi nous constatons un taux très élevé pour la langue française dans les deux entreprises, *Cevital* soit avec un taux de 75% et *Sonatrach* avec un taux de 55%, cependant, pour l'arabe classique nous avons remarqué un taux très faible de 0% pour les deux entreprises. Nous avons remarqué que les documents émanant de la tutelle sont écrits en français.

En posant la question qui se rapporte à l'affichage, nous avons posé la question comme suit « l'affichage destiné au personnel est-il écrit par quelle(s) langue(s) ? ». Dans cette question, le résultat est clair. Nous avons constaté que la langue française est très présente dans les deux entreprises avec un taux de 75% pour *Cevital* et 55% pour *Sonatrach*. Ce qui signifie que l'affichage dans les deux entreprises se fait en français.

En ce qui concerne les sceaux de l'entreprise, nous avons remarqué que les sceaux sont imprimés en français pour l'entreprise *Cevital* avec un taux de 75% et pour l'entreprise *Sonatrach*. Nous avons constatés que 36,7% ont opté pour le français et 10% pour l'arabe et le français.

En posant la question « s'ils sont imprimés en ces deux langues, qu'en est-il de la fréquence d'usage des deux cachets ? », nous constatons que pour les deux entreprises le taux qui domine est celui du français à savoir *Cevital* avec un taux de 75% et pour *Sonatrach* le taux est de 51,7%. Ce qui nous pousse à dire que les deux cachets se font en langue française.

Dans cette question « la publicité dans votre entreprise se fait en quelle(s) langue(s) ? » nous constatons que le français avec un taux très élevé dans les deux

entreprises avec 60% pour *Cevital* et 55% pour *Sonatrach* , ensuite vient l'arabe classique pour l'entreprise *Cevital* avec un taux de 26,7% et pour l'entreprise *Cevital* et un taux très faible de 1,7% pour *Sonatrach* .Ce qui nous laisse dire que la publicité dans les deux entreprises se fait en français.

La question qui se rapporte à « selon vous la pratique de l'arabe classique est associée au », nous avons d'une manière générale constaté que le nombre de réponses obtenus est visiblement différent en fonction des domaines de référentiels.

A cette égard, il nous semble que pour l'arabe classique les seuls domaines de références sont la religion, le nationalisme et la culture avec 25% pour les trois propositions.

Dans la même optique, nous avons posé la question ainsi « selon vous la pratique du français est associée au », nous avons pu remarquer et constaté que l'imaginaire linguistique des deux entreprises dans le milieu administratif est diversifié, en effet le français a une très grande valeur à ce titre il est associé à la science et au progrès, la culture et au prestige.

Dans la question, « selon vous la pratique de l'anglais est associée au », nous avons constaté que la pratique de l'anglais est associée éventuellement au progrès et à la science avec un taux très élevé et aussi à la civilisation.

A la question « selon vous la pratique de l'arabe dialectal est associée au », nous avons tenté d'analyser les pratiques linguistiques et de rendre compte de la place de l'arabe dialectal dans le milieu administratif pour la catégorie d'âge de 25ans à 40 ans, en effet l'arabe dialectal semble la langue de la tradition et de l'identité.

Dans le même contexte, nous tenterons de mettre en évidence les représentations de nos informateurs exprimés à l'égard du kabyle pour la catégorie de 25 ans à 40 ans, en tenant compte de la spécificité linguistique dans la région d'où le kabyle est très présent .cette catégorie a enregistré trois domaines qui sont le nationalisme, la culture et l'identité.

En ce qui concerne, la question relative à la langue qui répond aux besoins économiques de l'entreprise, nous avons remarqué que la langue qui domine est le français dans les deux entreprises avec un taux de 75% pour *Cevital* et un taux de 56,3% pour *Sonatrach* . Ce qui nous laisse dire que la langue qui répond aux besoins économiques est la langue française.

2.3.2 Âge entre 41 ans et 56 ans

En ce qui concerne la catégorie d'âge de 41 ans à 56 ans, nous avons constaté que 25% des employés de *Cevital* ont pour langue maternelle le kabyle et pour *Sonatrach* un taux de 36,7% .

La question relative à la langue de scolarisation nous avons constaté que le taux de l'arabe classique pour l'entreprise *Cevital* est de 20 % et 36,7% pour *Sonatrach* . Vient en second lieu le français avec un taux de 11,7% pour *Cevital* et 36,7% pour *Sonatrach* .

Pour la question « par quelle(s)langue(s)discutez-vous avec vos collègues de travail », nous avons constaté l'utilisation du kabyle avec un taux de 23,3% pour *Cevital* et 36,7% pour *Sonatrach* , ensuite le français avec un taux de 18,3% pour *Cevital* et 31,7% pour *Sonatrach* . Ce qui nous laisse dire que la langue la plus utilisée entre collègues est le kabyle.

A la question « par quelle(s)langue(s)discutez-vous avec le supérieur hiérarchique ? » nous avons constaté l'utilisation du français avec un taux de 18,3% pour *Cevital* et un taux de 35% pour *Sonatrach* , ensuite le kabyle avec un taux de 13,3% pour *Cevital* et 31,7% pour *Sonatrach* .ce qui nous laisse dire que la langue utilisé avec le supérieur est le français.

A travers cette question, « par quelle(s)langue(s)discutez-vous avec les personnes extérieures à l'entreprise ? ».Nous avons constaté que nos employés de *Cevital* ont répondu avec un taux de 18,3% pour la langue française, et pour l'entreprise *Sonatrach* nous avons un taux de 31,7%.Pour le kabyle nous avons un taux de 13,7% pour *Cevital* et 26,7% pour *Sonatrach* . Dans ce sens nous avons remarqués que le français est la langue la plus employée avec les personnes extérieures à l'entreprise.

« A l'écrit, par quelle(s)langue(s)communiquez-vous avec votre supérieurs hiérarchiques ? », dans cette question nous avons remarqué que 25% de nos enquêtés de *Cevital* ont répondu pour la langue française et 43, 3% pour *Sonatrach* d'où nos enquêtés ont totalement négligé l'arabe classique avec un taux de 0% pour les deux entreprises.

Dans le même sens, pour la question relative aux documents émanant de la tutelle, nous avons remarqué que les résultats étaient pour la langue française avec un taux de 25% pour *Cevital* et 43,3% pour *Sonatrach* . En effet nous constatons qu'à l'écrit les documents sont écrits en langue française.

Dans la question « l’affichage destiné au personnel est-il écrit par quelle(s) langue(s) ? », nous avons constaté que l’affichage destiné au personnel se fait dans les deux entreprises en français avec un taux de 25% pour *Cevital* et 43,3% pour *Sonatrach* .

Concernant les sceaux des deux entreprises nous constatons qu’ils sont imprimés pour l’entreprise *Cevital* en français avec un taux de 28,3% et un taux de 13,3% *Sonatrach* .

Dans la même optique nous avons la question suivante «s’ils sont imprimés en ces imprimés en ces deux langues, qu’en est-il de la fréquence d’usage des deux cachets ? », nous avons remarqué que 25% de nos enquêtés de *Cevital* ont répondu par la langue française, pour *sonatarch* nous avons eu un taux de 36,7% pour le français et 7,3% pour l’arabe classique.

Concernant la publicité dans l’entreprise, nous avons constaté un taux très élevé de 20% pour l’entreprise *Cevital* et un taux de 38,3% pour *Sonatrach* , en effet pour les autres langues nous avons eu un résultat très faible d’où nous constatons que la publicité se fait en français dans les deux entreprises.

A propos de la question qui se rapporte à « selon vous, la pratique de l’arabe classique est associée à quoi ? », nous avons constaté un taux de 18,3% pour la religion et un taux de 5% pour la culture, d’où trois de nos enquêtés ont répondu que l’arabe classique est associée à autre (réglementation, communication spécifique et au colonialisme).

Dans la même optique, nous avons posé la question « selon vous la pratique du français est associée à quoi ? », nous avons remarqué que la catégorie d’âge de 41 ans à 56 ans dit que cette association est due au progrès et à la science mais aussi au prestige avec le même taux soit 21,7%, mais aussi nous avons constaté que trois sur 25 de nos enquêtés ont répondu que la pratique du français est associée à la communication aisée, au colonialisme et au butin de guerre.

Dans la question relative à « selon vous, la pratique de l’anglais est associée à quoi ? », nous avons pu constater que l’anglais est associé au progrès et à la science avec un taux de 18,3% pour *Cevital* et un taux de 21,7% pour *Sonatrach* , la pratique de cette langue est aussi associée au prestige et à la civilisation.

Concernant la question, « selon vous, la pratique de l’arabe dialectal est associée à quoi ? », comme nous avons remarqué que l’arabe dialectal est associé avec un taux de 16,7% à la

tradition pour *Cevital* et 26,7% pour *Sonatrach* et aussi il est associé principalement à l'identité.

Nous avons obtenu à travers la question suivante « selon vous la pratique du kabyle est associée à quoi ? » que le kabyle est aperçu comme la langue de la culture pour les deux entreprises dont le pourcentage est de 13,3% pour *Cevital* et 25% pour *Sonatrach* mais aussi le kabyle est associé à l'identité et à la tradition.

En ce qui concerne la langue qui répond le plus aux besoins économiques, nous avons constaté un taux très élevé de la langue française avec un taux de 23,3% pour *Cevital* et un taux de 38,3% pour *Sonatrach*. Ce qui nous laisse dire que la langue qui répond aux besoins économiques est la langue française.

2.3.3 Synthèse qualitative

L'analyse des pratiques linguistiques dans le milieu économique que nous avons sollicité, à savoir les deux entreprises *Cevital et Sonatrach* et pour les deux catégories d'âge qui sont entre (25 ans et 40 ans) et (de 41 ans et 56 ans), nous avons relevé des situations sociolinguistiques intéressantes. En effet, il s'avère que le plurilinguisme est une pratique incontestable et habituelle dans l'espace administratif de l'entreprise, cette pratique est associée à la forme linguistique combinatoire avec des fréquences d'usages différentes telles que (arabedialectal / français), (kabyle / français), (kabyle / français / arabe dialectal), (kabyle / français / arabe dialectal / arabe classique).

Par ailleurs, il est important de souligner que la prise en charge de la variable âge nous a permis de distinguer des pratiques langagières spécifiques à chaque catégorie d'âge. Sur le plan des pratiques langagières, nous constatons l'usage très courant du français et du kabyle pour la première catégorie et pour la seconde tranche d'âge, nous constatons aussi l'usage du français et du kabyle. En outre, dans cette mise au point nous remarquons la forte présence du français à l'écrit et à l'oral dans les deux entreprises et pour les deux catégories d'âge cela s'explique que sur les quatre langues recensées, seul le français a pu se faire une place importante en termes de valorisation. Cependant cette situation explique que malgré les décrets et les textes de lois qui imposent l'arabisation, l'arabe classique n'est pas présent dans l'usage ni écrit ni oral des deux entreprises par conséquent l'arabe classique, promu langue nationale et officielle se voit concurrencé par l'emploi du français dans le milieu administratif.

Il nous paraît, par ailleurs important de signaler que les représentations référentielles développées à l'égard de cette langue semblent chargées de valorisation identitaire. L'association de cette proposition « identité » au kabyle dénote un attachement particulier à cette langue qui tire ses racines de la politique prônée par l'Etat.

Conclusion générale

L'étude sociolinguistique des pratiques langagières dans le secteur économique public et privé, à savoir l'entreprise Cevital et Sonatrach de Bejaia, qui nous permis de mieux connaître la situation linguistique et sociolinguistique dans les entreprises algériennes et constater le rôle que les langues y occupent .

Nous avons ciblé essentiellement dans la présente étude le rôle qu'occupent la langue française dans le secteur économique. Ainsi nous avons tenté de comparer entre deux terrains sociolinguistiques différents (entreprise publique et privée), et entre deux catégories d'âge différentes en ciblant le rapport entre la pratique linguistique et les représentations exprimées à l'égard des langues en usages.

En effet, la présente investigation a montré que malgré la politique d'arabisation adoptée en Algérie, l'Etat est incapable d'imposer la pratique exclusive de l'arabe standard dans les entreprises et la réalité linguistique des administrations démontre une inadéquation entre la théorie et la pratique et ce projet s'est retrouvé confronté à des obstacles d'ordre social, économique, et linguistique Il nous semble également important de confirmer à travers l'analyse des résultats que le choix d'une langue est lié à la position occupée dans le travail ainsi qu'à la représentation du personnel.

Quant aux langues dites populaires, comme l'arabe dialectal et le kabyle, dont le statut de l'une ou l'autre reste confus, voire non reconnues comme « langue » au sens politique du terme, elles ne sont présentes qu'en pratique orales : l'usage remarquable important dans les discussions entre collègues de travail et avec des personnes extérieures à l'entreprise à savoir les visiteurs, les clients, collaborateurs.

Notre recherche à montrer également que la langue française n'est pas seulement un héritage de cent trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne et elle conserve une place et un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. La langue de Molière, le français dont tout le monde s'accorde à dire que c'est la langue du savoir et de l'enseignement allons jusqu'à dire que c'est la langue du progrès de la modernité et surtout du prestige et de la haute classe. Ainsi on peut dire que c'est la langue par excellence dans le secteur économique et elle assure le bon déroulement du travail que se soit au sein de l'organisme ou à l'extérieurs.

En guise de conclusion, nous avons tenté à travers cette contribution sociolinguistique, nous avons tenté de participer, et enrichir les champs de recherche dont l'utilité s'avère importante. Nous souhaitons que ce modeste travail ait éclairé plus au moins les pistes que nous avons tracées.

Bibliographie

- ASSELAH-R S & BLANCHET Ph. (éd) 2007, plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie : Rôles du français en contexte didactique, collection proximités-sciences du langage.
- AREZKI A.,2007 « Le désignant français :ethnique, nom de langue et de la culture en situation méliorative dans le parler kabyle », In André Tabouret Keller (éd), *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine, Nommer les langues, Multilinguisme et institution des langues* ,Paris, l'Harmattan, pp.145-157.
- BENRABAH, M .1999.Langue et pouvoir en Algérie, Paris, édition Séguier.
- BOUKOUS A., 1999, « Le questionnaire », in CALVET J-L& DUMONT P (éd), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, pp.15-24.
- BOYER H., 1990 « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistique », Langue française, n°85.
- BENN ACER M., 2011, Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français, mémoire de magistère dirigé par Dr. AREZKI, A., Université de Bejaia.
- CALVET J-L 1987, La guerre des langues et les politiques linguistiques, paris.
- CHIBANE R ., 2009,*Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française :cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer* , mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou.
- G.GRANGUILLAUM, langues et représentations identitaires en Algérie (2004).
- J .DUBOIS, dictionnaire de langue et des sciences du langage, Paris 1999.
- MAOUGAL M.L 1997. *Langage et langues*.
- M.MAMMERI, *IZURAN, Racines, mensuel socio-culturel*, février 1984 .
- MILLET A., 1994, « Approche sociolinguistique de l'écrit : questions et discussions », in *Liaison-Heso*, n°23-24.
- SEBAA.R, 2002, *L'algerie et la langue française* ; Oran
- T.ZUBBOT ; 1989 *un code switching algérien*, thèse de doctorat université de la Sorbonne.

- TALEB IBRAHIMI, K, 1995, Les Algériens et leur(s) langue(s) : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger.
- TEMIM D., 2009. « Nomination et représentation des langues en Algérie », In André Tabouret Keller (éd) *Les enjeux de la dénomination des langues, Multilinguisme et institution des langues*, Paris, l'Harmattan, pp.19-35.
- THIBAUT P., 1997, « Age », in Moreau. M-L (éd), *sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, pp.20-60.
- **Sitographies :**
- <http://asl.univ-montp3.fr/e42mcm/CalvetetDumont1999.pdf>
- <http://www.sociolinguistique.fr/cours-2-1.html>
- [http : Www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm](http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm).
- [http : www.fabula.org /actualites/pour-un-plurilinguisme-algerien-intereappoches-critiques-et-renouvellement-epistemique_53592.php](http://www.fabula.org/actualites/pour-un-plurilinguisme-algerien-intereappoches-critiques-et-renouvellement-epistemique_53592.php)
- www.google.fr.
- http://granguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm.

Autres références

- la constitution algérienne de 1963, Article 4.
- Charte 1986, p 51.
- Journal officiel N°3 du mercredi 16 janvier 1991 sur la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe

Table de matières

Remerciement	01
Dédicace	02
Sommaire	04
Introduction	05
1. Présentation du sujet	08
2. Motivations et objectifs	09
3. Problématique et hypothèses	10
4. Présentation du corpus	11
5. Méthodologie et plan du travail	12
Chapitre I paysage sociolinguistique en Algérie	
1 .les langues en présence en Algérie	14
1.1. Les langues officielles	16
1.1.1. L'arabe classique	16
1.1.2. Le tamazight	17
1.2. Les langues locales	18
1.2.1. L'arabe populaire	18
1.2.2. Les variantes de tamazight	19
1.3. Les langues étrangères	19
1.3.1. Le français	19
1.3.2. L'anglais	20
1.3.3. Autres (langues étrangères)	20
2. Concepts de base	21
2.1. La politique linguistique	22
2.1.1. Bilinguisme ; plurilinguisme et multilinguisme	22

2.1.2. Contact de langues -----	23
2.1.2.1. L'alternance codique -----	24
2.1.2.2. L'emprunt -----	25
2.2. Représentations -----	25
2.2.1. Stéréotypes -----	26
2.2.2. Sécurité / insécurité linguistique -----	27
2.3. Les sources de variations linguistiques-----	27
2.3.1. L'âge. -----	28
2.3.2 Le sexe -----	28
2.3.3. La zone géographique. -----	28
3. la méthodologie d'enquête.-----	29

Chapitre II : Analyse sociolinguistique des pratiques langagières et des représentations dans les entreprises

1. Cadrage méthodologique -----	31
1.1. Présentation de l'enquête -----	31
1.2. Choix et motivations -----	32
2. Analyse des données de l'enquête -----	33
2.1. Les pratiques langagières des employés-----	33
2.1.1..La langue maternelle -----	33
2.1.2. La langue de scolarisation-----	34
2.1.3. La langue parlée au milieu professionnel. -----	35
2.1.3.1. Avec les collègues de travail -----	36
2.1.3.2. Avec les supérieurs hiérarchiques -----	37
2.1.3.3. Avec les personnes extérieures à l'entreprise-----	38
2.1.4..La langue écrite au milieu professionnel-----	39

2.1.4.1. Les correspondances avec les supérieurs hiérarchiques -----	39
2.1.4.2. Les documents émanant de la tutelle -----	40
2.1.4.3. L’affichage destiné au personnel -----	41
2.1.4.4. Les sceaux de l’entreprise -----	41
2.1.4.5. La fréquence des sceaux -----	42
2.1.4.6. La publicité.-----	43
2.1.5. Bilan et synthèse : Aperçus qualitatif des pratiques langagières -----	44
2.2. Les représentations sociolinguistiques des employés -----	45
2.2.1 L’arabe classique -----	46
2.2.2 Le français -----	47
2.2.3 L’anglais -----	48
2.2.4 L’arabe dialectal -----	49
2.2.5 Kabyle -----	50
2.2.6 La langue des besoins économiques -----	51
Bilan et synthèse : aperçus qualitatif des représentations sociolinguistiques-----	52
2.3. Quelle(s) pratique(s) représentation(s) pour que l’âge dans l’entreprise ? --	53
2.3.1. Age entre 25 ans et 40 ans -----	53
2.3.2. Âge entre 41 ans et 56 ans -----	56
2.3.3. Synthèse qualitative -----	58
Conclusion générale-----	60
Bibliographie-----	63
Table des matières-----	65
Index des tableaux-----	68
Annexe-----	69
Résumé-----	71

figures	Titres	Pages
Figure 1	La langue maternelle des administrateurs	33
Figure 2	La langue de scolarisation	34
Figure 3	La langue dans le milieu professionnel : a)avec les collègues.	35
Figure 3	b) avec les supérieures. hiérarchiques.	37
Figure 3	c)avec des personnes extérieurs à l'entreprise.	38
Figure 4	A l'écrit, avec quelle(s) langue(s)discutez-vous avec votre supérieur hiérarchique.	39
Figure 5	La langue écrite au milieu professionnel	40
Figure 6	L'affichage destiné au personnel.	41
Figure 7	Les sceaux de l'entreprise.	41
Figure 8	La fréquence des sceaux imprimés.	42
Figure 9	La publicité dans l'entreprise.	43
Figure 10	L'arabe classique est associé à	46
figure 11	le français est associé à	47
Figure 12	l'anglais est associé à	48
Figure 13	l'arabe dialectal est associé à	49
Figure 14	Le kabyle est associé à	50
Figure 15	La langue qui répond aux besoins économiques.	51

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire.
Ayez l'amabilité d'y répondre objectivement.

***Veuillez cocher la case correspondante.**

- Sexe : Masculin Féminin Âge : Profession :
- Lieu de naissance :Lieu de résidence :
- Niveau scolaire : Primaire Moyen Secondaire Supérieur

- 1- *Quelle est votre langue maternelle ?* Kabyle Arabe dialectal Autre :
- 2- *Quelle(s) était (étaient) la (les) langue (s) de votre scolarisation ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Français			
Anglais			
Autre.....			

- 3- *Dans le lieu de votre travail, par quelle(s) langue(s) discutez- vous avec :*
a) *vos collègues de travail ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Arabe dialectal			
Kabyle			
Français			
Autre.....			

- b) *vos supérieurs hiérarchiques ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Arabe dialectal			
Kabyle			
Français			
Autre.....			

- c) *des personnes extérieures à l'entreprise (visiteur, client, collaborateur, etc. ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Arabe dialectal			
Kabyle			
Français			
Autre.....			

- 4- *A l'écrit, par quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec vos supérieurs hiérarchiques ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Français			
Autre.....			

- 5- *Les documents émanant de votre tutelle sont-ils écrits par quelle(s) langue(s) ?*

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Français			

6- L'affichage destiné au personnel est-il écrit par quelle(s) langue(s) ?

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Français			

7- Les sceaux de votre entreprise sont imprimés en : arabe français

8- S'ils sont imprimés en ces deux langues, qu'en est-il de la fréquence d'usage des deux cachets ?

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Français			

9- La publicité dans votre entreprise se fait en quelle(s) langue(s) ?

Langue	Fréquence d'usage		
	Toujours	Parfois	Jamais
Arabe classique			
Arabe dialectal			
Kabyle			
Français			
Autre.....			

10- Selon vous, la pratique de l'arabe classique est associée :

- au nationalisme
- au militantisme
- à la religion
- au progrès et à la science
- à la civilisation
- à la culture
- à la tradition
- à l'identité
- au sous-développement
- au prestige
- à autres.....

11- Selon vous, la pratique du français est associée :

- au nationalisme
- au militantisme
- à la religion
- au progrès et à la science
- à la civilisation
- à la culture
- à la tradition
- à l'identité
- au sous-développement
- au prestige
- à autres.....

12- Selon vous, la pratique de l'anglais est associée :

- au nationalisme
- au militantisme
- à la religion
- au progrès et à la science
- à la civilisation
- à la culture
- à la tradition
- à l'identité
- au sous-développement
- au prestige
- à autres.....

13- Selon vous, la pratique de l'arabe dialectal est associée :

- au nationalisme
- au militantisme
- à la religion
- au progrès et à la science
- à la civilisation
- à la culture
- à la tradition
- à l'identité
- au sous-développement
- au prestige
- à autres.....

14- Selon vous, la pratique du kabyle est associée :

- au nationalisme
- au militantisme
- à la religion
- au progrès et à la science
- à la civilisation
- à la culture
- à la tradition
- à l'identité
- au sous-développement
- au prestige
- à autres.....

15- Selon vous, la langue qui répond aux besoins économiques de votre entreprise est :

- l'arabe classique
- le français
- l'anglais
- le kabyle
- l'arabe dialectal

Merci de votre précieuse contribution.

Résumé

Ce modeste travail porte sur « une analyse comparative des pratiques langagières dans le secteur économique cas de *cevital* et *sonatrach* », autrement dit, nous avons essayé de faire une analyse des pratiques langagières en usage dans les deux entreprises (*cevital, sonatrach*).

Pour se faire, nous avons tenté de proposer une étude sociolinguistique d'une enquête constituée d'un questionnaire de 15 questions, où nous nous sommes rendu compte de la situation et de l'utilisation des langues présentes dans le milieu administratif dans le secteur économique. Mais aussi nous avons mis l'accent sur les différentes langues existantes au sein de ce secteur.

Notre objectif à partir de notre analyse du corpus vise à déceler la manière dont les employés des entreprises utilisent les langues en usage, ainsi les représentations qu'ils en font.

D'après notre analyse, nous avons déduit que dans les deux entreprises la langue française est très présente au sein du secteur économique.

Mots clés : analyse sociolinguistique, représentation, pratique langagière, langue.